

Chômage: bond inexplicable C1

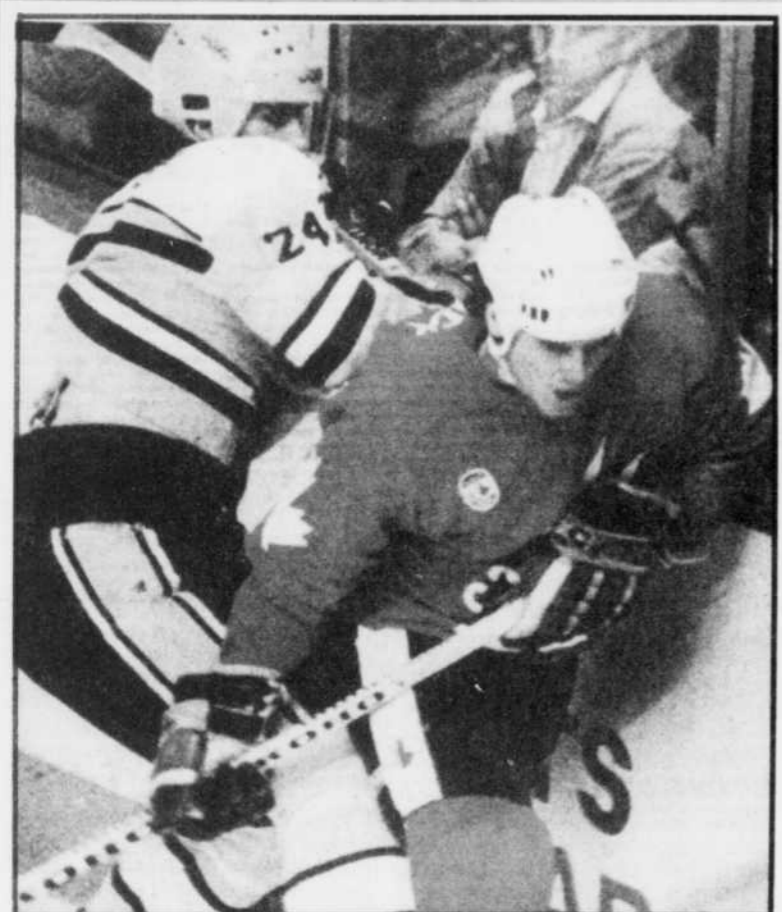
La fermeture de la Kayser irrémédiable A3

Les deux réservoirs d'eau presque à sec à East-Angus A5



Derrière le succès, derrière les chansons, derrière les causes qu'il défend avec acharnement, Luc Plamondon habite... Luc Plamondon: 15 ans d'écriture. Et une carrière qui commence.

Luc Plamondon amorce un virage B9



Le Suédois Magnus Ruppe tente de coincer James Patrick le long de la bande. Equipe-Canada a vaincu la Suède 5-3, hier, au Forum.

Gretzky et Lemieux font des malheurs D1

À LIRE MARDI

Du nouveau, un retour et des continuités

L'édition de mardi le 8 septembre marquera le retour de la série "Photoclip" que plusieurs qualifient de prestigieuse. Nouveautés, nous entreprendrons ce même jour une série de portraits à consonance humaine sur les maires de la région desservie par La Tribune et aussi une série sur les métiers et professions et ceux qui les pratiquent.

Nous continuerons également à publier nos portraits de personnalités de l'économie régionale de même que notre page sur l'agriculture où depuis quelques années déjà, nos lecteurs font connaissance avec des producteurs agricoles et des personnes associées à l'industrie agro-alimentaire.

Le rédacteur-en-chef

PHOTOCLIP

Profondément attachée à l'Estrie, l'organiste et chef de chœur Rachel Dussault se raconte à Rachel Lussier.

ÉCONOMIE

Gérard Vachon, le propriétaire de Décorations King, peut se vanter d'être le plus gros vendeur de peinture Sico au Québec parmi les commerces individuels, rapporte Gilles Fisette.

AGRO-ALIMENTAIRE

Les compromis font partie du quotidien d'un pomiculteur, expliquent Peter et Madonna Heath, propriétaires d'un verger près de Stanstead, à Maxime Doyon.

la tribune

samedi — dimanche

78e ANNÉE No 168

SHERBROOKE, 5 SEPTEMBRE 1987

Samedi-dimanche: 85 cents - semaine: 50 cents Livraison à domicile: \$2.65 par semaine.

Bilan des réalisations au Sommet de la francophonie

"Déjà pas mal" — le président Mitterrand

par Marie TISON ■ QUEBEC (PC) — Après avoir consolidé ses assises et fait avancer la cause de la coopération, le Sommet de la francophonie se transportera à Dakar, au Sénégal.

Le président du Sénégal Abdou Diouf a invité hier les 41 chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français à Dakar, vers mars 1989, pour une troisième rencontre.

"La francophonie se met en place", a commenté hier le président de la République française François Mitterrand, à l'issue du deuxième Sommet de la francophonie.

Le Sommet de Québec a été marqué par le problème du développement, qui a pratiquement jeté dans l'ombre les questions politiques et culturelles.

"Ce qui se dégage, c'est le développement, l'aide multilatérale, les aides bilatérales, la marche vers l'indispensable 0,7 pour cent du PNB consacré au développement, la prise de conscience, l'élargissement de la connaissance des problèmes des pays en voie de développement, a déclaré le président Mitterrand. C'est déjà pas mal".

Il a expliqué que le Sommet de Québec aura permis de faire passer le problème du développement des pays du Tiers-Monde au rang de priorité, au même titre que la paix internationale.

"Le sous-développement a autant d'importance que la paix militaire, a-t-il déclaré. Il est générateur de crise, de discorde et de conflits".

Projets de coopération

Une série de projets de coopération a été annoncée tout au long des trois jours qu'a duré la rencontre.

Judi, le Canada a annoncé une contribution de 17 millions \$ pour des projets en agriculture, en communications et en énergie. Le lendemain, la France a annoncé une contribution de plus de 40 millions \$ pour des projets dans ces domaines, ainsi que dans les domaines des sciences et des industries de la langue.

Le Canada a également annoncé l'effacement de la dette des sept pays africains participant au sommet, une mesure qui entraînera pour le gouvernement canadien un manque à gagner de près de 325 millions \$.

Les participants au sommet ont également adopté des résolutions d'ordre plus politiques en fait de développement. Ils ont notamment convenu de se concerter davantage pour en arriver à un meilleur fonctionnement des marchés des produits de base, afin d'assurer une rémunération juste et équitable aux pays qui dépendent tout particulièrement des matières premières, soit les pays en voie de développement.



Après la cérémonie de clôture du Sommet de la francophonie, hier à Québec, le premier ministre Mulroney a serré la main

du président sénégalais Abdou Diouf. Le troisième sommet se tiendra à Dakar, au Sénégal, en mars 1989.

Au cours de son discours de clôture, le premier ministre canadien Brian Mulroney a assuré qu'il poursuivrait le même combat au Sommet des pays du Commonwealth, qui se tiendra à Vancouver en octobre, et au Sommet des sept pays les plus industrialisés, qui se tiendra à Toronto en juin prochain.

"Comme il l'a fait ici à Québec, le Canada s'emploiera à se faire l'interprète des difficultés pressantes des pays en développement et à contribuer, dans la mesure de ses moyens, à y apporter une solution", a-t-il déclaré.

La francophonie aura également un rôle à jouer dans la promotion des droits de la person-

ne, a déclaré le président français. Il a rappelé qu'un bon nombre de pays participants au Sommet avaient du progrès à accomplir à ce sujet.

"La francophonie pose la question des droits de la personne, mais elle doit aussi prendre le temps de mûrir", a-t-il déclaré.

• Bourassa: "Un des grands moments du Québec" B1

Par les deux mêmes voleurs

2 hold-up commis à East-Angus en quelques minutes

par Denis DUFRESNE ■ EAST-ANGUS — Deux individus présumément âgés dans la vingtaine ont perpétré, hier soir, deux vols à main armée à quelques minutes d'intervalle dans des commerces d'East-Angus.

Les voleurs, dont l'un portait un masque, étaient armés d'un fusil de calibre .12, se sont d'abord présentés au magasin Co-op d'East-Angus, vers 20h50, où ils se sont emparés du portefeuille d'un client, après avoir été incapables d'ouvrir le tiroir-caisse.

A peine quelques minutes plus tard, ils ont fait irruption au dépanneur Bou-Boule, situé à l'angle des rues des Pins et Grondin, où ils ont fait main basse sur le contenu de la caisse. Le montant de ce vol demeurerait inconnu hier soir. Une jeune fille était au comptoir, mais elle n'a pas été molestée.

Aucun coup de feu, ni acte de violence, n'a d'ailleurs été commis lors de ces deux vols.

Les malfaiteurs ont ensuite pris la fuite à bord d'une voiture de couleur grise et de dimension moyenne par la rue Grondin, en direction est.

L'un des suspects mesure environ 1m68 (5' 6") à les cheveux bruns et porte la moustache, tandis que son confrère qui avait un masque mesure environ 1m73 (5' 8").

C'est la Sûreté municipale d'East-Angus qui a d'abord reçu les plaintes pour ces deux vols, avant de transmettre le dossier à la Sûreté du Québec de l'Estrie.

Les enquêteurs Michel Belzile, de la SQ, détachement de Cookshire, ainsi que Luc Grégoire et Guy Desmarais, du Bureau des crimes majeurs de la SQ à Sherbrooke, sont chargés de l'enquête dans cette affaire.

En fin de soirée hier, un responsable du Service d'identité judiciaire de la SQ devait se rendre sur les lieux des vols pour relever des empreintes digitales.

AUJOURD'HUI

248e jour de l'année

TEMPÉRATURE:

BEAU: 3 — 22 C
LEVER SOLEIL: 6 h 13
COUCHER SOLEIL: 19 h 19
DEMAIN: BEAU

Estrie-Beauce, Drummondville: ensoleillé. Brume matinale. Minimum de 3 à 5. Maximum de près de 22. Dimanche: ensoleillé et chaud.

CAHIER "A"

Sherbrooke et régional..... 2 à 11
Québec 12 et 14

CAHIER "C"

Économie..... 1 à 3
Sciences 4
Petites annonces..... 5 à 14

CAHIER "B"

Forum..... 1
Éditorial 2 et 3
Vivre en '87 4 et 5
De tout et de tous..... 6
Voyages 7 et 8
Arts et divertissements 9 à 16

CAHIER "D"

Sports 1 à 4
Petites annonces..... 5 à 7
Décès 8
Informations générales..... 8
International 9
National 10 à 16
Carrières et professions..... 12 à 14

Lundi, Fête du travail, La Tribune ne sera pas publiée

Nos lecteurs et annonceurs voudront bien prendre note que, lundi 7 septembre, Fête du travail, le journal La Tribune ne sera pas publié, et que conséquemment nos bureaux seront fermés.

On pourra toutefois communiquer avec la salle de rédaction, lundi, à compter de 14 heures.

La direction



LE CLUB ROTARY DE SHERBROOKE VOUS INVITE A SA FOIRE ANNUELLE DU LIVRE USAGÉ Les 10-11-12 septembre, au Carrefour de l'Estrie (Mail Eaton) LES PROFITS DE LA VENTE DES LIVRES USAGES SERVIRONT AUX OEUVRES ROTARIENNES.

PARTIE DES DONNS ET CONTRIBUTIONS DU CLUB ROTARY DE SHERBROOKE — PERIODE DE JUILLET 1986 A JUIN 1987 JEUNESSE: \$8,500. BESOINS COMMUNAUTAIRES: \$2,200. RELATIONS VILLE/CAMPAGNE: \$400.00 PROJET SPECIAL: \$640.00

Grâce à votre générosité anticipée, le Club Rotary pourra continuer son aide. Ne le laissez pas tomber.



Clarinetiste, professeur et musicien d'orchestre Le prix Valmore Olivier décerné à Marcel Marcotte

par Rachel LUSSIER

SHERBROOKE — C'est sans doute avec émotion que le milieu musical estrien apprendra que le clarinetiste, professeur et musicien d'orchestre bien connu Marcel Marcotte sera, le 25 octobre prochain, le 21e récipiendaire du prix Valmore Olivier, décerné par la Société Saint-Jean Baptiste de Sherbrooke.

"Marcel Marcotte fait partie de cette race d'hommes que la modestie et la discrétion risqueraient de faire sombrer dans l'oubli s'il n'existait pas des organismes comme la Société Saint-Jean-Baptiste pour reconnaître et proclamer haut et fort leur contribution insigne au développement de leur collectivité."

Ainsi s'est d'abord exprimé Marc Bernier qui, au nom du conseil

d'administration de l'Orchestre symphonique de Sherbrooke avait soumis la candidature de monsieur Marcotte.

"J'aurais préféré qu'un tel honneur lui arrive quand il était en santé, mais je suis très contente pour lui. Il a toujours travaillé pour la musique, surtout pour les jeunes," nous a souligné pour sa part sa part son épouse, Gertrude C.

Marcotte qui n'a cessé d'oeuvrer aux côtés du musicien.

Depuis quelques années, Marcel Marcotte souffre de la terrible maladie d'Alzheimer. C'est donc sa famille qui recevra pour lui cette distinction bien méritée.

Pionnier

Des générations de jeunes musiciens qui ont aujourd'hui la réputation des René Béchard, Daniel Doyon ou René Champigny ont travaillé sous la férule de M. Marcotte.

"C'est magnifique. L'honneur qui lui revient me touche, même s'il ne devait jamais le savoir. Il avait un don peu commun pour rendre l'apprentissage agréable. Il savait transmettre autant ses qualités humaines que son intérêt pour la musique", déclarait hier Béchard qui, pour un, avoue franchement que sans Marcel Marcotte, il ne ferait pas carrière aujourd'hui."

Qui plus est on peut, sans risque de se tromper, affirmer qu'il fut l'un, sinon le pionnier de la musique d'Harmonie scolaire au Québec.

A l'issue de ses études — une maîtrise en musique à l'Université laval — plutôt que s'orienter vers une carrière dans les grands centres, Marcel Marcotte a choisi d'oeuvrer dans le milieu estrien.

avait, pour fins d'enseignement, de la plupart des instruments à vents.

Interprète soliste, musicien d'ensemble, orchestrateur, répétiteur, chef d'orchestre, directeur de petits ensembles, organisateur de Festivals, directeur d'harmonies, membre de conseils d'administration, coordonnateur d'enseignement, professeur invité... son amour de la musique, comme son sens de la pédagogie restent gravés dans l'esprit de plusieurs.

De la musique classique à la musique militaire en passant par le "Pop and jazz", son goût pour la mélodie a pris moult formes. Il a joué avec plusieurs musiciens de renom.

Au total, Marcel Marcotte a oeuvré dans la région pendant quelque 35 ans.

A l'Orchestre symphonique, notamment, où son père et premier professeur, Egide Marcotte l'avait précédé.

L'une des dernières prestations dont on se souvient a été sa participation, comme chef invité, au concert gala marquant les célébrations du 25e anniversaire de fondation de l'Université de Sherbrooke, en 1979.

Incidentement, rappelons que Marcel Marcotte est le père de Paul, corniste à l'Orchestre métropolitain de Montréal et de Guy, clarinetiste, professeur de musique à Sherbrooke, à l'ordre secondaire.

D'aucuns se souviendront également de sa fille Hélène, pianiste, qui pendant plusieurs années, a assumé la direction orchestrale de la Troupe Héritage.



Dès le lendemain

Juste au lendemain d'une manifestation de parents à l'intersection de Denault et Dieppe, la Ville a fait peindre des passages piétonniers sur le pavé afin d'inciter les automobilistes à la prudence. La parents, eux, avaient réclamé des feux de circulation au lieu des arrêts obligatoires qui seraient plus ou moins respectés par les automobilistes.

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

20,000 signatures recueillies

SHERBROOKE (GF) — Quelque 20,000 signatures ont été amassées auprès de la population afin de protester contre la fermeture, le 26 septembre, du Centre d'accueil et de réadaptation pour toxicomanes du Centre hospitalier St-Vincent de Paul et de réclamer, à tout le moins, son maintien jusqu'à son remplacement par un service équivalent.

Hier matin, le Comité de survie du centre, regroupant des représentants des bénéficiaires et des membres du Syndicat des employés (FAS-CSN), s'est rendu au Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie (CRSSE) et a déposé officiellement cette protestation publique entre les mains de M. Jean-Claude Delorme, directeur des services sociaux, puisque le directeur général de l'organisme, M. Albert Painchaud, était absent.

Une copie des pétitions a également été envoyée à la ministre Thérèse Lavoie-Roux. Monsieur Delorme a félicité le comité pour cette initiative et a déclaré que, "de cette façon, on tire tous dans le même sens."

Car, a-t-il expliqué, l'établissement de lits de traitement est prévu mais ne doit intervenir que dans la troisième phase, à une date indéterminée. Si les pressions du milieu font en sorte d'activer les choses, ce n'est pas le CRSSE qui s'en plaindra.

Nouvelle politique

En recevant la pétition, M. Delorme a expliqué que la fermeture du centre ne doit pas être interprétée comme une diminution des services mais plutôt comme la mise en place de la nouvelle politique

gouvernementale en matière d'alcoolisme et de toxicomanie où l'accent est surtout mis sur la prévention et le traitement du problème à la base.

Aux membres du comité de survie qui soulignent que la région ne possède qu'un seul centre alors que les autres régions sont davantage favorisées en comptant, en plus d'un ou deux centres internes, un réseau bien organisé avec plus d'un secteur d'activités, M. Delorme a expliqué que les mêmes ressources en région seront maintenant axées vers la prévention, le dépistage et la réadaptation.

"Nous aurons plus de place pour les bénéficiaires mais ce sera d'abord sur une base ambulatoire au lieu d'être centralisé comme maintenant en un seul endroit", a déclaré M. Delorme. Il a souligné que six CLSC sur 8 participeront aux services.

De plus, M. Delorme a indiqué que la troisième phase prévoit l'ouverture de 24 places de traitement pour hommes, femmes ou enfants, dans un centre d'accueil, en dehors d'un centre hospitalier.

Enfin, il a admis que les discussions sont toujours en cours afin de s'assurer que la transition entre la fermeture du centre actuel et l'entrée en force des nouveaux services, se fera sans heurt.



Richard Carrier aurait tendance à faire payer à ses clients leurs cigarettes deux fois plutôt qu'une. Peut-être pour payer le développement du film qu'il a oublié de placer dans sa caméra!

Charles Aznavour sera de passage à Sherbrooke la semaine prochaine pour un spectacle. On se demande si le maire Jean Paul Pelletier cherchera à le rencontrer pour lui parler de l'industrie du disque.

Lucien Bédard soutient qu'il mangeait du chop suey bien avant que sa fille ne joue dans un téléroman du même nom.

Quand Bob Martimbault daigne venir faire un tour à Sherbrooke, ça crée un vide à Magog.

Il n'est pas nécessaire, semble-t-il, de faire acte de présence à tous les cours d'informatique donnés par un établissement privé pour recevoir un diplôme... et avec une excellente note même, comme a pu le constater Claude Dallaire...

Par un moyen mystérieux qu'elle est la seule à connaître, Loulou Laroche trouve toujours une façon d'obtenir de jolis arrangements floraux à rabais. Mais il n'est pas question qu'elle dévoile son secret car elle en rougirait comme les roses...

La cuisinière du Pub 16, Rita Montigny, devait certainement avoir la tête ailleurs hier puisqu'elle s'est présentée au travail en pantoufles, des pantoufles doublées, s'il vous plaît...



Bingo \$ 2-250
la tribune

1er MARATHON — CARTE ORANGE

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 4 septembre 1987:
O-71, I-23, B-6, G-49, N-41,
B-15, N-44, O-63, I-25

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
SAMEDI, le 5 septembre 1987:
I-16

Les gagnants doivent appeler à 564-5470

GRAND CONCOURS LITTÉRAIRE
la tribune
dans le cadre du Salon du livre de l'Estrie 1987

REGLEMENTS DE PARTICIPATION

- DATES DU CONCOURS Du 1er au 30 septembre 1987, 17h.
- CRITERES D'ADMISSIBILITE:
 - Etre étudiant, âgé de 10 à 18 ans.
 - Appartenir à l'une des commissions scolaires estriennes suivantes:
 - Commission scolaire catholique de Sherbrooke
 - Commission scolaire de Coaticook
 - Commission scolaire de l'Asbestrie
 - Commission scolaire de Magog
 - Commission scolaire de Lac-Mégantic
 - Commission scolaire La Sapinière
 - Commission scolaire Morilac
 - Commission scolaire La Frontalière
 - Commission scolaire régionale de l'Estrie
 - Collèges d'enseignement privés
- MODALITÉS
 - 3.1 Catégories d'âge et genres littéraires
 - 10-11 ans / 12-13 ans
 - catégorie bande dessinée ou conte
 - la bande dessinée doit compter au minimum une planche de format 8 1/2 po. x 11 po., inédite, en noir et blanc
 - le conte doit être produit sur deux à trois pages (max)
 - chaque texte doit être accompagnée des nom, adresse, numéro de téléphone et âge du participant, à l'endos du texte, dont le thème est: "Quelle est l'aventure qui fait sourire Monna Lisa?"
 - 14-15 ans
 - conte ou nouvelle dont le thème est: "Quelle est l'aventure qui fait sourire Monna Lisa?"
 - le manuscrit doit compter un minimum de trois pages, inédites et un maximum de cinq pages
 - 16-18 ans
 - nouvelle ou reportage journalistique dont le thème est: "Quelle est l'aventure qui fait sourire Monna Lisa?"
 - le manuscrit doit compter entre cinq et huit pages
 4. PRIX
 - Chacune des catégories d'âge se verra décerner trois prix, lors d'une cérémonie de remise spéciale à l'ouverture officielle du Salon du livre de l'Estrie, le jeudi 16 octobre 1986, en plus de la publication des textes gagnants dans le quotidien La Tribune.
 - PREMIER PRIX 150\$
 - DEUXIEME PRIX 100\$
 - TROISIEME PRIX 50\$
 5. Pour participer, l'étudiant doit écrire ses NOM, ADRESSE, NUMERO DE TELEPHONE, et AGE, à l'endos de la dernière page de son manuscrit, et le faire parvenir à l'adresse suivante:
Concours littéraire La Tribune
Salon du livre de l'Estrie
C.P. 1382
SHERBROOKE (Québec)
J1H 5L9
AVANT: 17h, le 30 septembre 1987
 6. Un étudiant peut participer autant de fois qu'il le désire. La présentation soignée des textes sera considérée par le jury. Ce dernier sera composé de personnes provenant du monde enseignant, littéraire et journalistique.
 7. Aucun produit, montant en argent ou bien quelconque ne pourra être substitué aux prix prévus. Les textes soumis ne seront pas retournés à leurs auteurs.
 8. Les personnes gagnantes permettront au Salon du livre de l'Estrie et au quotidien La Tribune d'utiliser leur nom, leur adresse, et toute photographie relative au concours pour fins de publicité et de promotion, subséquemment aux résultats du concours.
 9. Ne sont pas éligibles à participer à ce concours littéraires les étudiants de moins de 10 ans et plus de 18 ans, les employés du journal La Tribune et leur famille immédiate, les membres de l'organisation du Salon du livre de l'Estrie et leur famille immédiate, de même que les familles immédiates des membres du jury
 10. Le présent concours littéraires ne relève pas de la Régie des loteries et courses du Québec; l'appréciation des manuscrits sera la responsabilité exclusive du jury composé à cet effet et sa décision quant aux manuscrits gagnants sera finale et sans appel.
 11. Toute personne qui participe au concours littéraire sera considérée comme ayant pris connaissance des présents règlements et implicitement accepté ces derniers.

Municipalité de Fleurimont

AVIS

Veillez prendre note que lundi le 7 septembre 1987, la cueillette des ordures ménagères se fera selon l'horaire habituel sur tout le territoire de la Municipalité de Fleurimont.

Thérèse Beaubien
Secrétaire-trésorière par intérim

27014-4-5 sept.

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION DE MEUBLES PROVENANT DE L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE DE SHERBROOKE

MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, LES 8, 9, 10, 11 SEPTEMBRE DE 10h. à 18h.

A L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE
(Coin Palais et Frontenac)

- BUREAUX
- CHAISES
- CLASSEURS
- TABLES
- CALCULATRICES
- MACHINES A ECRIRE ELECTRIQUES ET MANUELLES
- CARDEX
- 2 COFFRE-FORT ANTIQUES
- TRES BELLES BIBLIOTHEQUES VITREES EN CHENE

INFORMATIONS:
SURPLUS VICTORIA
(819) **752-2040**
Comptant. Payez et emportez.

loto-québec

Résultats

Provincial	la Mini	La Quinzaine
Tirage du 87-09-04	Tirage du 87-09-04	Semaine du 87-08-29
NUMÉROS	NUMÉROS	3 4
3378865	139406	SAMEDI 709 6883
500 000 \$	50 000 \$	LUNDI 626 9207
378865	39406	MARDI 131 8387
50 000 \$	9406	MERCREDI 931 1313
78865	1 000 \$	JEUDI 169 1738
1 000 \$	406	VENDREDI 579 5181
8865	100 \$	
100 \$	406	
25 \$	06	
25 \$	06	
65	10 \$	
	13940	
	1394	
	139	
	100 \$	
	10 \$	

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CKSH En collaboration avec **la tribune** **CITE-FM** 102.7

CHARLES AZNAVOUR

MERCREDI 9 SEPTEMBRE 20h30 **Billets: 19\$ — 22\$**

Productions Alain Charbonneau Lévon Sayan

Salle Maurice O'Bready **CENTRE CULTUREL** Université de Sherbrooke

Une seule représentation

Télé-7 mis en demeure de payer 125,000 \$

par Jacques LEMOINE

SHERBROOKE — Un citoyen de la région Memphremagog a réclamé une compensation de 125,000 \$ à Télé-7 pour atteinte à son intégrité, sa réputation et son honneur à la suite d'un reportage le mettant en cause et qu'il qualifie de diffamatoire.

C'est ce qui ressort d'une mise-en-demeure que son avocat Conrad Chapdelaine a fait signifier hier à la station de télévision de Sherbrooke.

On désignera dans cet article le réclamant sous le nom de M. X pour ne pas accentuer les dommages qu'il dit avoir subis à cause de cela.

Il a accordé un délai de 10 jours à Télé-7 pour lui payer ce montant à défaut de quoi il prendra les procédures judiciaires appropriées.

Le reportage en question tourne autour d'une présumée agression sexuelle qui aurait été commise pendant la nuit du 23 août.

Le reporter Steve Vermette mentionnait sur les ondes au cours de deux bulletins de nouvelles le 24 août que:

"Une jeune femme de 22 ans a été attaquée et tour à tour violée par une quinzaine d'individus à la résidence de M. X pour souligner le trentième anniversaire de ce dernier."

La victime de cette sauvage agression a réussi à se sauver par une fenêtre et se rendre à la sûreté municipale qui a aussitôt alerté la Sûreté du Québec, qui lors d'une perquisition menée dimanche soir, a découvert trois couteaux, un fusil

de calibre 12 et une certaine quantité de stupéfiants.

"Quatre individus ont été appréhendés et seront accusés d'agression sexuelle grave et de séquestration."

"Une personne qui désire garder l'anonymat, nous a mentionné qu'il s'agissait d'un cadeau des amis à la personne qui célébrait son anniversaire de naissance, M. X."

Le reportage télévisé précise le nom de cette personne.

Me Chapdelaine a indiqué que ces propos étaient faux, constituent de la diffamation et ont porté gravement atteinte à la réputation de son client.

Il rappelle dans sa lettre une disposition du code pénal défendant la diffusion de renseignements concernant une perquisition à moins qu'une accusation n'ait été portée ou sans la permission de chaque personne visée.

Me Chapdelaine a ajouté que son client avait subi des dommages graves à son intégrité, sa réputation et son honneur, des tracasseries, des ennuis et de l'humiliation pour lui et sa famille.

Sa mise-en-demeure a été expédiée à l'attention de M. Bernard Fabi, directeur général de la station de la rue King ouest.

Fermeture de la Kayser en décembre Une décision irrémédiable

par Gilles FISETTE

SHERBROOKE — La décision de fermer l'usine de confection de bas et de bas-culottes de la rue Frontenac, à Sherbrooke, qui était jusqu'à tout récemment la propriété de la Kayser-Roth, repose exclusivement sur des impératifs d'ordre économique et est irrémédiable.

Porte-parole de la division Pararamont du holding Harvey-Woods et directeur des ressources humaines, M. Claude Giuliano, rejoint à son bureau de Montréal, hier matin, confirme les propos tenus la veille par le syndicat des employés de Sherbrooke et explique que la décision s'imposait d'elle-même tant l'usine n'est pas rentable.

"La compagnie perd de l'argent avec l'usine de Sherbrooke depuis quelques années. Et cette année, c'est encore pire. On possède également des installations à Waterloo et à Lachine et, là aussi, il y a des problèmes de rentabilité. Nous avons commencé par le cas de Sherbrooke parce que c'est à Sherbrooke que les pertes étaient les plus prononcées. Mais on devra également poser des gestes ailleurs", a déclaré M. Giuliano.

Selon lui, le problème n'en est pas un d'importations comme on peut le vivre dans d'autres branches du textile mais de simple concurrence. Il explique que la compétition est très forte dans le domaine des bas et des bas-culottes et que l'usine de Sherbrooke est trop vieille pour soutenir le rythme.

Il confirme que la date de fermeture définitive a été fixée au 4

décembre et que les mises à pied seront graduelles, à partir de maintenant.

"Des 150 employés, il n'en reste présentement que 80 puisque 70 travailleurs, environ, ont été mis à pied au cours des dernières semaines. Les autres seront mis à pied au fur et à mesure de l'écoulement des derniers contrats. Le 4 décembre, il ne restera plus personne."

Enfin, il signale qu'aucun reclassement dans les autres usines de la compagnie n'a été envisagé puisque ces dernières devront également passer au crible.

Charest intervient

De sa propre initiative, le ministre d'État à la Jeunesse et député fédéral de Sherbrooke, M. Jean Charest, a rencontré les représentants de la direction de l'usine ainsi que les employés, hier midi.

Au sortir de l'usine, vers 13h15, le ministre a indiqué que la direction de l'usine de Sherbrooke ne disposait pas de plus d'informations que ce que le ministre et la popu-

lation ont pu apprendre des médias, hier. Le ministre devait donc se tourner vers Montréal et M. Giuliano.

Bien sûr, d'admettre M. Charest, il reste peu d'espoir de changer les choses dans ce dossier mais, au moins, il aura l'occasion d'offrir ses services et l'aide de son gouvernement.

Le ministre a, par ailleurs, signalé que la compagnie avait reçu en 1984, dans le cadre du programme de renouvellement industriel, la promesse d'engagements gouvernementaux d'une valeur de 984,000 \$.

"Seulement le tiers de cette somme a été dépensé jusqu'à maintenant. On peut donc penser que la compagnie a réalisé qu'il ne servait à rien d'investir davantage et que le sort de l'usine était réglé", de dire M. Charest.

Quant aux employés, M. Charest a indiqué que son gouvernement entend s'impliquer à fond et rapidement dans la mise sur pied d'un comité de reclassement.

"On ne peut pas dire que c'est catastrophique pour les employés, ce serait admettre que ces gens-là ne pourront plus se reloger sur le marché du travail. Or, il faut savoir que ce sont des travailleurs qui ont su s'adapter à la nouvelle technologie et qui ont une dextérité que peuvent rechercher plusieurs employeurs", de dire M. Charest en affirmant sa confiance envers les comités de reclassement.

Pour sa part, le député provincial de Sherbrooke, M. André J. Hamel, a exprimé sa déception et a dit partager le choc qu'éprouvent les employés. Il a également fait part du désir de son gouvernement de participer de façon étroite au comité de reclassement.



Jean Charest

19 nouveaux citoyens canadiens assermentés à Sherbrooke

SHERBROOKE (DD) — "Le Canada, ce soir, s'est enrichi de 19 nouveaux citoyens provenant de 11 pays différents".

C'est en ces termes que le juge en chef de la Cour de la citoyenneté canadienne, Mme Elizabeth Willcock, a conclu hier soir une cérémonie d'assermentation au Palais de justice de Sherbrooke, le premier événement du genre à avoir lieu dans le nouvel édifice de la rue King ouest.

A l'occasion du 40e anniversaire cette année de la Loi sur la citoyenneté canadienne — entrée en vigueur le 1er janvier 1947 — le Secrétaire d'État tient ces cérémonies d'assermentation dans diverses régions du pays.

Il est cependant assez rare que le juge en chef Willcock, en poste à Winnipeg, se déplace pour venir présider en région.

Il faut dire que Mme Willcock est originaire de Sherbrooke et voulait profiter de son passage ici pour assister ce week-end aux cérémonies marquant le centenaire de l'église St-Patrice.

Plusieurs invités d'honneur étaient aussi présents hier soir, dont le député de Sherbrooke et ministre d'État à la Jeunesse, Jean Charest, le directeur des services judiciaires au Palais de Justice,

Benoît Bachand, le pro-maire, Laurier Custeau, ainsi que plusieurs autres personnalités.

Avant que chacun des 19 immigrants reçus ne prête serment et prenne possession de son certificat de citoyenneté, le juge Willcock a expliqué que cette cérémonie démontrait aux Canadiens combien la citoyenneté de leur pays est importante et s'est réjouie que ces 19 nouveaux citoyens "puissent contribuer à faire du Canada un pays d'espoir et d'avenir".

"Plusieurs néo-canadiens peuvent nous donner l'occasion d'apprécier la chance que nous avons de vivre ici", a aussi mentionné le juge Willcock.

Au cours des 100 dernières années, le Canada a accueilli près de 10 millions de nouveaux citoyens, dont 120,000 en 1986.

M. Jean Charest a souligné de son côté que "c'est un honneur de vous accueillir dans notre pays, mais aussi dans notre communauté".

A l'issue de la cérémonie, les participants ont entonné l'O Canada, avant de prendre le vin d'honneur.



Lors de la cérémonie d'assermentation d'hier soir au Palais de justice de Sherbrooke, le député de Sherbrooke et ministre d'État à la Jeunesse, Jean Charest, a remis un certificat de ci-

toyenneté à M. Robert Razavi, en présence du juge en chef de la Cour de la citoyenneté canadienne, Elizabeth Willcock.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Il se relève après un saut de 40 pieds dans l'eau



Pompiers et ambulanciers ont prêté secours à l'individu avant de le ramener à la rive et le transporter à l'hôpital. L'homme souffrirait de maux de dos après une chute d'une quarantaine de pieds.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

SHERBROOKE (DF) — Un individu d'une trentaine d'années a suscité la curiosité de centaines de personnes hier après avoir enjambé le parapet du pont Joffre et sauté dans la rivière Saint-François.

L'homme, dont on retiendra l'identité pour des raisons humanitaires, a été vu, quelques minutes avant 18h, enjamber le parapet et sauter carrément en bas.

L'événement a eu tôt fait de faire bloquer la circulation sur le pont de la rue Galt ouest, le temps que les policiers arrivent sur place.

Miracle ou hasard

Miracle ou hasard, l'homme, après être tombé à l'eau, une quarantaine de pieds plus bas, s'est re-

levé et est allé s'appuyer, assis, contre un pilier du pont où il a sûrement eu le temps de penser à ses vieux péchés en attendant du secours.

Ce secours, il est venu plusieurs minutes plus tard quand pompiers et ambulanciers ont réussi à le rejoindre à bord d'une chaloupe; comme le niveau de la rivière est très bas, les pompiers n'ont pu utiliser leur hors bord, ce qui a expliqué les longues minutes d'attente.

L'homme souffre de blessures au dos.

Achetez par téléphone vos certificats de dépôt garanti

10,25%

5 ans, intérêts payés annuellement. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

Vous avez 60 ans et plus? Demandez votre prime de 0,125 % sur un dépôt de 5 000 \$ et plus

Fiducie du Québec

Anjou (514) 355-2050 1-800-361-5808 Brossard (514) 445-3224 1-800-361-4436 Chicoutimi (418) 549-5746 1-800-463-9657 Hull (819) 777-9119 1-800-567-6886 LaSalle (514) 366-1176 1-800-361-6633 Laval (514) 668-5223 1-800-361-3823 Longueuil (514) 679-2810 1-800-361-5058 Montréal (514) 296-3225 1-800-361-2680 Québec (418) 647-4742 1-800-463-5026 Sainte-Foy (418) 853-6811 1-800-463-4792 Sherbrooke (819) 566-5667 1-800-567-6920

Desjardins

A LA DEMANDE GÉNÉRALE:

La Société d'histoire des Cantons de l'Est ajoute à son horaire régulier de semaine les samedis et dimanches, de 13h00 à 17h00, jusqu'au 30 octobre 1987.

On pourra ainsi profiter de l'automne pour découvrir Sherbrooke, son histoire, son patrimoine par les

CIRCUITS PATRIMONIAUX
(pédestre dans le Vieux Nord ou en automobile dans le Vieux Sherbrooke) et par l'exposition

LES BELLES D'AUTREFOIS
sur l'architecture domestique du Vieux Sherbrooke ouverte jusqu'au 19 octobre 1987.

Circuits (location du magnétophone et carte d'accompagnement): 3,00\$
Exposition: entrée gratuite

La Société d'histoire des Cantons de l'Est
Domaine Howard
1304, boul. Portland
Sherbrooke, Qc
J1J 1S3
Tél: (819) 562-0616

CIRCUITS PATRIMONIAUX LES BELLES D'AUTREFOIS

JEAN LAPDINTE

EN RAPPEL RADIO CHLT 96.3

Histoire de Rire!

Billets en vente ce samedi à 10h.

DIMANCHE, 4 OCTOBRE, 20h30

J.M. SAUCIER

CENTRE CITADELLE

POMMES LOBO ET MELBA

TOUTE LA FAMILLE est invitée à venir CUEILLIR ou ACHETER nos délicieuses pommes TOUS LES JOURS à la

à 2,5 km du village de Compton, rte 208 ouest.

FERME BEAU VAL
ANDRE GAGNON TÉL.: 835-5462

SHERBROOKE LENNOXVILLE
WATERVILLE COMPTON
RTE 208
FERME BEAU-VAL
EAST HATLEY
COATICOOK

Faits divers

• Pour réchauffer ses tomates

Vers 03h15, hier, des patrouilleurs de la Police municipale de Sherbrooke ont signalé au Service d'incendie un feu de rebuts sur les hauteurs du quartier Est, rue King, non loin de Louisa Payeur.

Les sapeurs du poste 4, sous les ordres de l'Éddy Dumas, s'y sont amenés sur deux roues pour constater qu'il y avait bel et bien feu dans un champ.

Sur place, ils rencontrent un propriétaire, absolument dépité, qui leur raconte avoir mis

le feu à de vieilles boîtes de bois pour, on vous le donne en mille, réchauffer ses tomates ou à tout le moins les protéger du gel.

L'homme ignorait qu'il fallait un permis spécial non pas pour réchauffer des légumes, mais pour allumer un feu en plein air.

En 20 ans de service, certains pompiers ont dit n'avoir jamais participé à une telle opération.

Ils ont éteint le feu puis regagné la caserne à 04 heures.

dre à d'autres gels du genre pour le long congé de la Fête du Travail.

Les températures devaient jouer entre 8 ou 9 degrés pour les minimums et de 21 à 24 pour les maximums.

• Vigilance sur les routes

Comme il est question du dernier long congé de la belle saison, les corps policiers municipaux de la région tout comme la Sûreté du Québec redoubleront de vigilance sur les routes.

"On sera partout, de toutes les façons, avec un œil sur le radar, sur la ceinture de sécurité, sur la vitesse, sur l'alcool... surtout pour le début du congé et pour le retour, lundi. On veut revoir tous nos gens vivants!"

C'est le message qu'ont voulu passer les autorités policières et

Tout cela devrait se passer sous un ciel ensoleillé.

En passant, le record de froid pour un mois de septembre apparait au 29 septembre 1980 avec moins 7,4 degrés Celsius.

Sherbrooke et de Magog, invitait les gens au café gratuit mardi matin, s'il n'y avait aucun décès sur la route durant la fin de semaine de trois jours.

• Au débarcadère no 3

Une bousculade au débarcadère no 3 de la polyvalente Le Ber, au 940 de la rue Ste-Famille, vers 08h30 hier, a amené un adolescent de 13 ans à se faire coincer un pied entre la roue droite avant d'un autobus scolaire et une chaîne de trottoir.

L'adolescent a été conduit au CHUS pour examens. On ignorait s'il y avait fracture ou non.

La Police municipale de Sherbrooke a dépêché des patrouilleurs sur les lieux. Ces derniers ont appris que l'on éprouvait depuis le début de l'année scolaire.

Par tous les moyens, on s'est appliqué à dire aux gens: prenez votre temps, vous serez certains d'arriver à temps.

se ressemblent.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, les policiers municipaux ont appréhendé trois conducteurs en état d'ébriété.

La veille, c'était presque autant sans parler de l'accident spectaculaire de la rue Parc.

Et même qu'en soirée de jeudi, un conducteur a été arrêté et devra possiblement répondre à une accusation selon l'article 239 du code criminel, c'est-à-dire d'avoir conduit une voiture avec plus de 80 milligrammes d'alcool dans le sang et

d'avoir été impliqué dans un accident ayant causé des blessures.

L'incident est survenu sur la rue Jogues.

Le conducteur fautif a admis avoir eu un moment de distraction pour franchir la ligne médiane et heurter de front une voiture venant en sens inverse et y blesser des occupants.

Il y avait plus que de la distraction dans cet incident puisque l'automobiliste a soufflé à l'alcootest des résultats de 210 et de 200 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

plainte contre lui pour menaces, auprès de la police. Il lui en voulait pour cette dénonciation.

Comme il s'apprêtait à faire un mauvais parti à la victime, son compagnon s'en est mêlé.

Après avoir reçu une baffe, le chevalier-servant a aussitôt répliqué en assenant un violent coup de poing au malotrus.

On en arriva au point où les deux belligérants se sont retrouvés à l'hôpital, le suspect en plus mauvais état cependant que le défendeur.

Mais les problèmes du suspect ne s'arrêtent pas à des ecchymoses, à une blessure à un œil et à une possible fracture à la mâchoire: la police a également cinq mandats contre lui ce qui prouve à quel point... il n'est pas d'un commerce facile.

• Il n'avait pas tort

En un sens, le jardinier amateur n'avait pas tort de s'inquiéter pour ses tomates puisque la nuit du 3 septembre 1987 a engendré un nouveau record de minimum, à savoir moins 1,0 degré pour

effacer la marque de 1,7 du 3 septembre 1963.

M. Marcel Saumure, du bureau d'Environnement Canada (Estrie-Beauce) a cependant précisé hier qu'il ne fallait pas s'atten-

dre à d'autres gels du genre pour le long congé de la Fête du Travail.

Les températures devaient jouer entre 8 ou 9 degrés pour les minimums et de 21 à 24 pour les maximums.

dre à d'autres gels du genre pour le long congé de la Fête du Travail.

Les températures devaient jouer entre 8 ou 9 degrés pour les minimums et de 21 à 24 pour les maximums.

dre à d'autres gels du genre pour le long congé de la Fête du Travail.

Les températures devaient jouer entre 8 ou 9 degrés pour les minimums et de 21 à 24 pour les maximums.

dre à d'autres gels du genre pour le long congé de la Fête du Travail.

Les températures devaient jouer entre 8 ou 9 degrés pour les minimums et de 21 à 24 pour les maximums.

dre à d'autres gels du genre pour le long congé de la Fête du Travail.

Les températures devaient jouer entre 8 ou 9 degrés pour les minimums et de 21 à 24 pour les maximums.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Les policiers municipaux de Sherbrooke ont érigé hier un barrage de prévention — formé de voitures accidentées — sur la

route 220 afin de sensibiliser le public à la conduite dangereuse. Ils répéteront l'opération aujourd'hui.

• Et trois plus un

Les nuits sherbrookoises se succèdent et

OUVERTURE des RESIDENCES PORTLAND



Résidence pour préretraités et retraités.

Votre bien-être est notre priorité.



Services offerts:

- Luxe à la portée de toutes les bourses
- Salle à manger, repas complets
- Entretien ménager
- Salle d'artisanat, lecture, salon de coiffure, balcon continu, salles de jeux, infirmerie, pastorale, etc...
- Porte patio dans toutes les chambres
- Près du Carrefour de l'Estrie
- Arrêt d'autobus face à la Résidence.

Invitation

Dimanche
6 septembre 1987
entre 13h et 16h
Goûter servi sur place.
Invitation spéciale à toute la population

Venez vous informer!

Pour votre sécurité

- personnel responsable (24 hrs jour), infirmière, supervision médicale, intercom
- près du Centre dentaire Portland, du Centre Hospitalier Sherbrooke, d'un opticien d'ordonnances, etc.
- construction supérieure, meublé avec goût et qualité
- site de verdure et fleurs
- belle vue, insonorisation complète.

2630, rue Portland
Sherbrooke 564-2862

CSCS: élections des commissaires le 15 novembre

SHERBROOKE (MR) — La Commission scolaire catholique de Sherbrooke se prépare déjà aux prochaines élections des commissaires, qui se tiendront le dimanche 15 novembre.

A compter de cette année, la loi fixe les élections scolaires au troisième dimanche de novembre, à tous les trois ans. Auparavant, les élections se tenaient sur semaine.

Autre nouveauté, les élections toucheront tous les citoyens en même temps, car tous les commissaires viennent en élection en même temps. Dans le passé, il y avait élection pour le tiers des commissaires seulement, à chaque année.

La CSCS, ainsi que la loi oblige les commissions scolaires à le faire dorénavant, préparera sa liste électorale d'ici le 10 octobre, alors qu'elle sera présentée au président d'élections. Ce président d'élections est le directeur générale de la Commission scolaire, M. Bernard Desruisseaux fera donc cette tâche pour la prochaine élection.

La liste électorale provisoire qu'il recevra sera affichée dès le 13 octobre dans les écoles primaires, dans les caisses populaires, dans les églises et dans certains dépanneurs là où il n'y a ni école, ni établissement bancaire, ni église à proximité, explique M. Paul Mathieu, responsable de ce dossier à la CSCS.

Selon M. Mathieu, un numéro de téléphone sera publié alors pour permettre aux citoyens de rejoindre le président d'élections au cas où il voudrait obtenir des informations sur les modalités des élections.

Les gens qui, en consultant la liste électorale, trouveront des inexactitudes concernant leur inscription devront demander par écrit des corrections au président d'élections; des formulaires à cet effet seront disponibles dans les lieux d'affichage des listes électorales, indique M. Paul Mathieu.

D'ailleurs, on n'aura qu'une seule semaine pour demander de telles corrections, contrairement aux an-

nées passées, alors qu'on disposait de trois semaines pour signaler des erreurs ou des changements d'adresse.

La liste électorale entrera en vigueur le 29 octobre.

Mises en candidature

Les mises en candidature se tiendront les 30, 31 octobre et 1er novembre.

Tous les citoyens canadiens de 18 ans et plus domiciliés dans la commission scolaire depuis au moins six mois peuvent se présenter comme candidat, à condition de n'être pas frappés d'incapacité légale. Il suffit de signer la déclaration de candidature au bureau qui aura été indiqué dans un avis publié au cours des jours précédents. Dix électeurs doivent appuyer le candidat en signant la déclaration de candidature.

Le 2 novembre, le directeur général publiera la liste des candidats tout en déclarant élus ceux qui n'auront pas eu d'opposition.

Les autres élus seront connus le 15 novembre, à la suite du scrutin auquel les citoyens pourront se rendre entre 9 et 19 heures.

Les élections scolaires ont attiré la participation, dans le passé, de quelque 10 pour cent des citoyens. A compter de cette année, le milieu scolaire espère une participation accrue étant donné que tous les citoyens seront appelés au vote en même temps. On mise aussi sur le fait que la tenue des élections le dimanche rendra les gens un peu plus disponibles pour aller voter.

Jusqu'ici, à Sherbrooke, personne n'a annoncé sa décision officiellement, concernant sa candidature à un poste de commissaire. Seul le président actuel de la CSCS, M. Denis Demers, a dit qu'il réfléchissait présentement à ce sujet.

Collecte des rebuts

SHERBROOKE — En raison du congé de la Fête du travail, le Service des travaux publics de la ville de Sherbrooke effectuera les collectes spéciales des rebuts divers et matières recyclables pour le mois

de septembre aux dates suivantes, soit les 14, 15 et 16 septembre. Les circuits sont les suivants: lundi pour le quartier Est, mardi pour les quartiers Ouest et Centre-Sud, et mercredi pour le quartier Nord.

PLACE EVANGELINE
1580
Evangeline
Sherbrooke

Vous y trouverez:

- * 40 logements (3½ et 4½ pièces)
- * Rue cul-de-sac
- * Près du centre-ville
- * Entrée laveuse-sécheuse et lave-vaisselle dans tous les logements
- * Prêt pour location immédiate

Un secteur de choix!

Réalisation: Jean-Denis Guillemette Inc.

Services offerts:

- Luxe à la portée de toutes les bourses
- Salle à manger, repas complets
- Entretien ménager
- Salle d'artisanat, lecture, salon de coiffure, balcon continu, salles de jeux, infirmerie, pastorale, etc...
- Porte patio dans toutes les chambres
- Près du Carrefour de l'Estrie
- Arrêt d'autobus face à la Résidence.

Invitation

Dimanche
6 septembre 1987
entre 13h et 16h
Goûter servi sur place.
Invitation spéciale à toute la population

Venez vous informer!

Pour votre sécurité

- personnel responsable (24 hrs jour), infirmière, supervision médicale, intercom
- près du Centre dentaire Portland, du Centre Hospitalier Sherbrooke, d'un opticien d'ordonnances, etc.
- construction supérieure, meublé avec goût et qualité
- site de verdure et fleurs
- belle vue, insonorisation complète.

2630, rue Portland
Sherbrooke 564-2862

Pour location s'adresser au:

1580 Evangeline

Bureau: **565-5079**
566-7006

gc

TOUT POUR LA CONSTRUCTION ALORS Il vous faut voir

GASTON COTE INC.

1000 Galt Est, Sherbrooke, 564-8841
Nous fabriquons aussi les fermes de toit.

ACOUSTIQUE

1002 Deschailions
Sherbrooke, Qué., J1G 1X7

Entrepreneur en cloison sèche et tuile acoustique

Yvan Bernard, J. Guy Grenier
Tél. (819) 562-8667, 562-1098

Centre du TAPIS COUTURE

La couture de l'avenir!

SHERBROOKE: 820, rue Wellington sud 566-7111
COATICOOK: 129 St-Jean Baptiste 849-7927
MISE DE COTE: Estimation gratuite • Livraison gratuite • Service de pose dans un rayon de 20 km par des experts

ALUMINIUM
Rock Forest Inc.

RELEVEMENT
Commercial — Résidentiel — Aluminium — Vinylo — Acier — Portes
— Fenêtres — Auvents — Rampes — Solariums

4828, boul. Bourque, C.P. 1979, Rock Forest, QC, J1N 1C4
(819) 564-3193 INWATT: 1-800-567-6022

BETON DE L'ESTRIE

Béton préparé Estimation gratuite
Marcel Lavoie, prop.

5807 Fontaine
Rock Forest
564-3989

CUISINE IDEALE INC.

Manufacturier d'armoires

960, rue Blais, Sherbrooke, Qué., J1K 2B7
(819) 566-5644

CARON & DUBOIS INC.

CLERMONT CARON

• FER ORNEMENTAL • METAUX OUVRES

(819) 567-2022
367, rue Corbeil
Fleurimont

Excavation • Drainage REMPLISSAGE • NIVELLEMENT

565-1494

R. ST-PIERRE EXCAVATION

SERVICE DE FARDIER DANS UN RAYON DE 200 MILES

EXCAVATION RENE ST-PIERRE INC.

2365, Boul. QUEEN N., SHERBROOKE
RES. BROMPTONVILLE 846-4181 565-1494

JEAN GUY DESROSIERS INC.

Bertin Desrosiers, estimateur
Bur. 819/566-5292. Rés. 819/864-9249

Entrepreneur en brique, pierre — bloc
Foyer de tout genre
Équipement de manutention

1932, rue Chevalier, Sherbrooke, Qué., J1K 1E2

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00
Hors de notre territoire immédiat: États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00
"La Tribune" est sociaétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

Cubert ELECTRIQUE LTÉE

Tous genres de travaux
• INDUSTRIEL • COMMERCIAL • RESIDENTIEL
VOTRE SATISFACTION EST NOTRE GARANTIE

SHER. 569-2233 31 ROBIDOUX RES. 835-9211

MATERIAUX P.L.M. INC.

Lynn Maysenholder, prop.

381 Liège, (coin Vaudreuil), Sherbrooke
563-8728, 563-8726 (jour ou soir)

Faits divers

Sur la piste du cambrioleur

COATICOOK — Les policiers municipaux de Coaticook ont poursuivi, hier, l'enquête qu'ils ont amorcée jeudi dans le but de mettre le grappin sur le malfaiteur qui s'est emparé d'un photocopieur, d'un télécopieur et d'un magnétophone dans le bureau où le député du comté de Mégantic-Compton

Stanstead, François Gérin, accueille ses commettants. Le voleur qui cherchait visiblement de l'argent mais n'en a pas trouvé s'est glissé dans le bureau en forçant une fenêtre, mercredi soir ou jeudi, de très bonne heure. Les appareils chapardés appartiennent à la Chambre des communes.

Résidence dévalisée

SHIPTON — En plus de faire main basse sur une caméra vidéo, sur une lentille et sur six cassettes, butin d'une valeur globale de 2.200 \$, un cambrioleur a piqué 500 \$ dans une maison, à Shipton.

Les policiers du détachement de Richmond de la Sûreté du Québec tentent de pincer l'auteur du vol, qui a été commis pendant que les occupants de la maison étaient absents.

Feux de circulation volés

NORTH-HATLEY — Les policiers du détachement de Coaticook de la Sûreté du Québec ne désespèrent pas de voir le voleur ou le mauvais plaisant qui, au début de la semaine dernière, a volé, qu'on le croie ou non, des feux de circulation à North-Hatley, rendre gorge.

des feux dont la valeur est estimée à 500 \$.

Les feux, des feux horizontaux de couleurs verte, jaune et rouge, servaient à contrôler la circulation sur le pont où la firme Couillard Construction exécute des travaux de réparation.

Toute personne qui croit connaître l'endroit où les feux ont été dissimulés est invitée à faire part de ses soupçons au policier qui est chargé de l'enquête, l'agent Michel Breault.

Travaux d'amélioration complétés à l'aréna de Richmond

par Guy MARCHAND
RICHMOND — Les travaux d'amélioration de l'aréna de Richmond, évalués au coût de 110.000 \$, ont été complétés cette semaine, respectant ainsi l'échéancier prévu. Ce projet d'amélioration sera financé par les revenus de la vente de panneaux publicitaires, le surplus budgétaire accumulé par le comité de l'aréna et une subvention du programme PADEL du ministère provincial du Loisir, de la chasse et de la pêche. La Ville de Richmond contribue également par un montant de 8000 \$. Les élus n'entendent toutefois pas hausser les taxes des contribuables.

ne également les bancs des joueurs. Ceux-ci ont été élargis d'environ 14 pouces et le plancher des bancs des joueurs a été refait à neuf.

Une baie vitrée protégera dorénavant les officiels mineurs lorsqu'ils seront en fonction. Les anciennes structures de bois, situées dans le passage et sur lesquelles les joueurs s'appuyaient, ont été remplacées par des rampes de fer.

Seule l'autre étape des travaux prévus n'a pas été complétée, soit l'ajout d'un compresseur. Cette pièce d'équipement n'a pas encore été livrée par le fournisseur. Ce retard n'affectera toutefois pas la fabrication de la glace, qui doit débuter le 7 septembre.

Froid

"Nous nous servirons de notre vieux compresseur pour amorcer la fabrication de la glace. L'absence de cette deuxième pièce d'équipement ne devrait pas affecter les opérations. Le seul problème qu'occasionnera cette non-livraison sera la température froide à l'intérieur de l'aréna, comme par les autres années", précise le directeur des Loisirs de la Ville de Richmond, Jacques Paquette, qui a ajouté que la surface glacée devrait être prête pour le 14 septembre.

En cours depuis juin 1987, ces travaux, mis sur pied par la Commission des loisirs de Richmond, ont transformé l'intérieur de l'aréna. Les gens qui s'y rendront cette année seront en mesure de constater l'énorme changement qu'ont subi, notamment, les gradins. Ceux-ci ont été refait à neuf et les anciens bancs de bois ont totalement disparu pour faire place à 442 sièges individuels amovibles. De couleur rouge et bleue, ces sièges ont été répartis sur trois rangées.

Bancs des joueurs

Ce projet d'amélioration concer-

La sécheresse frappe East-Angus

par Jocelyn BOUFFARD

EAST-ANGUS — "Si d'ici deux semaines, il n'a pas plu de façon significative, la situation frisera la catastrophe chez nous", a déclaré, hier, Michel Lagueux, ingénieur de la ville d'East-Angus.

L'alimentation en eau potable d'East-Angus vient de deux réservoirs en montagne. Ces deux réservoirs contiennent environ 6 000 000 de gallons. Ces réservoirs sont le résultat d'un barrage qui endigue les eaux d'un ruisseau qui coule de la montagne. Ce ruisseau est actuellement à toute fin pratique à sec.

sensible du niveau d'eau dans les réservoirs et le débit du ruisseau ne peut véritablement plus subvenir à combler la diminution quotidienne", explique Michel Lagueux ingénieur municipal.

La ville d'East-Angus ne compte plus aujourd'hui sur les 6 000 000 de gallons d'eau en réserve surtout si l'on tient compte que la consommation quotidienne de la municipalité s'élève à quelques 525 000 gallons.

"La situation serait plus grave encore si ce n'était du fait que nous comptons en plus sur l'alimentation par un puits artésien. Le puit a un débit de 285 gal. min. Mais encore une fois cet approvisionnement ne représente que 50% de la demande quotidienne", ajoute M. Lagueux.

Questionné au sujet de l'alimentation pour le service des incendies, M. Lagueux a déclaré que la ville s'approvisionne aux mêmes réservoirs mais que la situation n'est pas catastrophique. Depuis qu'il est en poste, M. Lagueux dit avoir été témoin à deux reprises d'une telle situation et notamment en 1979, année où les réservoirs s'étaient pratiquement vidés.

"La situation est sérieuse. Nous ne voulons pas alerter inutilement la population mais des mesures s'imposent" a pour sa part ajouté M. Alain Descoteaux, conseiller municipal et responsable dans ce dossier.

"Pour l'instant, il s'agit d'un simple avertissement. Si la situation, pour une raison ou pour une autre devait se détériorer davantage, d'autres mesures seront mises en place. Encore une fois il est bien important que la population prenne au sérieux cet avertissement sans toutefois s'alarmer inutilement".



LA PLUS GRANDE MAISON D'OPTICIENS D'ORDONNANCES AU QUÉBEC
Signe de confiance et service
Cette offre est valable pour l'année 1987

MINI-PRIX
MONTURE ET LENTILLES simple layer en verre \$49
MONTURE ET LENTILLES de toutes les sortes doubles layer visible en verre \$68

Lentilles de 1ère qualité
Monture régulière garantie pour un an
Peu importe la prescription

F. FARHAT
OPTICIEN D'ORDONNANCES
Le consommateur d'abord

SHERBROOKE (819) 563-4447
153, rue Wellington N.
Stationnement gratuit (1 hre)
* Satisfaction garantie ou argent remis 25774

Fleurs assoiffées

(Photo La Tribune par Stéphanie Lemire)

Même si le temps froid des derniers jours a pu faire penser que l'été est fini, il n'en est rien puisque la chaleur doit revenir dès aujourd'hui. Et les fleurs, elles, ont encore besoin d'eau, preuve que le soleil demeurera avec nous pour quelques semaines encore.



GEORGES VAILLANCOURT
Député d'Orford et président du caucus ministériel de l'Estrie.



MONIQUE GAGNON-TREMBLAY
Députée de St-François, ministre déléguée à la condition féminine.

LE CAUCUS LIBÉRAL DE L'ESTRIE

tient à encourager les milliers de travailleurs et travailleuses de la région qui, jour après jour, mettent leurs compétences au service d'une économie au dynamisme sans cesse croissant.



YVON VALLIÈRES
Député de Richmond et Whip en chef du Gouvernement.



ANDRÉ J. HAMEL
Député de Sherbrooke



MADELEINE BELANGER
Députée de Mégantic-Compton

F. FARHAT
OPTICIEN D'ORDONNANCES

la plus grande maison d'opticiens d'ordonnances au Québec

VERRES DE CONTACT
de marques reconnues

?! Renseignez-VOUS ?!
le paire PORT JOURNALIER le paire PORT CONTINU

Satisfaction garantie par contrat.
Garantie de service facultative.

SHERBROOKE (819) 563-4447
153, rue Wellington N. Stationnement gratuit (1 hre)
25773

Banque de Montréal

Pour mieux vous servir,
nous emménageons dans des locaux tout neufs!
Le 31 août 1987, notre succursale et notre Centre d'Affaires Commerciales sont déménagés au **455, rue King ouest.**

Les Affaires Commerciales vous accueillent au bureau 200 (tél.: 822-5150);
les Affaires Personnelles... au bureau 120 (tél.: 822-5145)
dont les heures d'accueil sont:
Lundi à mercredi: 9h à 16h30
Jeudi: 9h à 18h00
Vendredi: 9h à 17h00

Nouveau service
Guichet Instabanque ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
Au plaisir de vous y accueillir.

Banque de Montréal

DES REMISES ET DES PRIX... "EXCEPTIONNELS"

DEMO 3 MEDALLION 88 1 ALLIANCE (Hatch back) 87	NEUFS 3 CHEROKEE 87
---	-------------------------------------

Voiture de distinction à prix abordable, plus une:

REMISE DE \$1250

"MEDALLION 1988"

"ALLIANCE 1987" Convient à votre style... et à votre budget. En plus d'une.

REMISE DE \$750

A. POMERLEAU & FILS
262, rue Hatley ouest MAGOG, 843-4221 ou 302, rue Sherbrooke MAGOG, 843-8216

Jeep Eagle

A Asbestos

Opposition à l'agrandissement d'un dépanneur

par Henri RICHARD

ASBESTOS — Une dizaine de résidents du quartier environnant du dépanneur Servi-Express, situé sur la rue Laurier, s'opposent à tout agrandissement du commerce et non simplement à la venue d'un poste à essence.

Cette résistance au projet d'Yves Legault, constitue une position plus radicale des opposants venus s'enquêter des derniers développements

dans ce dossier, lors de la séance du conseil municipal qui s'est déroulée cette semaine, à Asbestos. Dans une première opposition ex-

primée au début du mois d'août, aux élus municipaux contre l'agrandissement du dépanneur conjugué avec l'aménagement d'un poste à essence, les requérants s'étaient limités à dénoncer la venue d'une station-service qui, selon eux, allait entraîner une hausse du trafic dans leur quartier et une augmentation de leur police d'assurance contre le feu.

"Quand j'ai construit à cet endroit, c'était résidentiel, et maintenant on est commercial. On veut tout simplement que le dépanneur ne puisse pas s'agrandir", a rétorqué un citoyen opposé au projet de M. Legault.

Procédures arrêtées

Pour sa part, le maire André Bachand, a expliqué au groupe de contestataires que toutes les procédures étaient arrêtées pour la modification de zonage, depuis les erreurs notées dans les procédures qui devaient mener au dépôt d'un registre à l'hôtel de ville, pour les citoyens du quartier désirant la tenue d'un référendum sur la question.

Le promoteur du projet n'ayant donné aucun signe de vie aux fonctionnaires municipaux depuis cette faute de parcours, aucune étude d'impact au coût de 800 \$ sur la venue d'un poste à essence dans le

quartier, n'a été réalisée, comme le recommandait le directeur général d'Asbestos, Yvon Hamel.

Par ailleurs, M. Legault a confirmé que son projet n'était pas mort mais qu'il se laissait quelques mois de réflexion avec ses partenaires, pour étudier la question.

De plus, le propriétaire du dépanneur Servi-Express serait contraint

à renégocier une entente avec son voisin, dont il prévoyait sa relocalisation dans une autre maison, pour aménager le poste à essence sur son terrain. Son option d'achat a expiré le 2 septembre.

Le commerçant se manifestera à nouveau au début de 1988, s'il choisit d'aller de l'avant avec son projet le printemps prochain.

Réforme de la fiscalité municipale: économie de 32,000 \$ pour Asbestos

ASBESTOS (HR) — La nouvelle loi sur la fiscalité municipale engendrera cette année des économies de l'ordre de 32 000 \$ à la Ville d'Asbestos, en plus d'injecter quelque 500 000 \$ de crédits qui seront disponibles dans la région.

Cette loi votée à l'Assemblée nationale en 1985, permet maintenant aux municipalités de financer leurs

emprunts avec de simples billets, au lieu des traditionnelles émissions d'obligations.

L'économie réalisée sur l'impression des obligations et de la commission exigée par le courtier, joue autour de quatre pour cent.

Avec ce décloisement de la fiscalité municipale, la ville d'Asbestos a lancé un appel d'offres à toutes les institutions financières locales pour le financement, sur une période de cinq ans, d'un emprunt de 830.000 \$.

La Caisse populaire d'Asbestos est arrivée bonne première avec un taux de 11,55 pour cent sur ce prêt dont la Ville d'Asbestos devra refinancer 514.000 \$ au bout de cinq ans.

"En plus des économies, l'argent de nos intérêts n'ira plus à Montréal mais elle sera plutôt disponible pour le crédit dans la région", a souligné le maire d'Asbestos, André Bachand.



André Bachand

Vers l'utilisation de fibres d'amiante dans l'asphalte

ASBESTOS (HR) — Si le projet d'utilisation de fibres d'amiante dans les revêtements bitumineux est accepté au Comité de recherche et de développement, qui recevait récemment une subvention fédérale-provinciale de 11 millions \$, un budget sera affecté à plusieurs étapes du dossier pour la réalisation d'études sur l'émission de fibres d'amiante et d'analyses quantitatives.

La Ville d'Asbestos, qui utilisera dorénavant de l'amiante dans ses revêtements bitumineux.

Le député de Frontenac se dit confiant pour l'avenir de l'asphalte-amiante. "En ce qui concerne l'addition d'amiante à l'asphalte, l'étude d'opportunité réalisée par la firme Lavalin pour le compte de l'Institut de l'amiante révèle que les avantages, sur les plans technique, économique et environnemental, sont prometteurs et qu'il est possible de trouver des produits pour ce marché", écrit le ministre conservateur.

Le membre du cabinet Mulroney rappelle toutefois aux promoteurs de l'asphalte-amiante que la construction et le revêtement bitumineux sont du ressort des provinces, et il invite ses délégués à sensibiliser son homologue québécois.



Alain Tardif

L'utilisation de fibres d'amiante dans les revêtements bitumineux, figure en tête de liste des priorités des représentants de l'Institut de l'amiante.

Telle est la note encourageante obtenue par le député du comté de Richmond-Wolfe, Alain Tardif, qui faisait parvenir cet été au ministre fédéral de l'Énergie des mines et des ressources, Marcel Masse, la résolution de



Jean Madore

M. Michel Ménard, propriétaire de Meubles Lourama Inc., est heureux d'annoncer la nomination de M. Jean Madore au poste de gérant actionnaire.

M. Madore apportera à son nouveau poste toute son expérience acquise dans le domaine du meuble et il assure la clientèle de Lourama Inc. de son entière disponibilité.

Vous pouvez rejoindre M. Madore à Meubles Lourama Inc., 555, rue Craig, à Richmond, bur.: 826-3560



POMMES



FAITES VOTRE CHOIX
AU COMPTOIR
LOBO — PAULA RED
A CUEILLIR VOUS-MEME
LOBO

LE
VERGER DU COIN
S'AGRANDIT

MAINTENANT 2 SITES

#1 VERGER DU COIN
Pommiers standard
39, rue Principale sud
Compton
OUVERT TOUS LES JOURS
de 9h à 19h.
Samedi: 9h à 19h.

#2 LA POMMAL BONNE
Pommiers nains
Route 147, Compton
Face au Pensionnat de Compton
OUVERT SAMEDI ET DIMANCHE
9h à 18h.

835-9159



Ville de
Sherbrooke

Hommage à tous les travailleurs
Les membres du Conseil de la ville de Sherbrooke témoignent leur reconnaissance à tous les employés(es) municipaux et souhaitent aux travailleurs sherbrookoïses une "Fête du travail" remplie de fierté.

Bonne Fête!

Sherbrooke
plus qu'une ville

Le Maire de Sherbrooke
Jean Paul Pelletier, m.b.a.

<p>M. Ulric Chainé Conseiller district no 1</p> <p>M. Laurier Custeau Conseiller district no 2</p> <p>M. Normand Brault Conseiller district no 3</p> <p>M. Guy Couture Conseiller district no 4</p> <p>M. Jean-Yves Laflamme Conseiller district no 5</p> <p>M. Michel Carrier Conseiller district no 6</p>	<p>M. Alfred Demers Conseiller district no 7</p> <p>M. Bernard Tanguay Conseiller district no 8</p> <p>M. Serge Cardin Conseiller district no 9</p> <p>Mme Françoise Dunn Conseillère district no 10</p> <p>M. Jean Perrault Conseiller district no 11</p> <p>M. Jacques Jubinville Conseiller district no 12</p>
---	---

LE TAUX DE L'HEURE!

80 TEMPO + TOPAZ 1987

à liquider

POUR UN TEMPS LIMITÉ...

à 5,99% d'intérêts sur financement 36 mois ou 48 mois

Cette offre est temporaire. Il peut s'effectuer à un taux privilégié sur une période plus longue, jusqu'à 60 mois.

CHEZ L'UNIQUE

CHAMPAGNE WINDSOR



Tél.: 845-5432

Lundi au vendredi: 9h à 21h

L'ASSURANCE DES QUÉBÉCOIS

ASSURANCE DÉCÈS

POUR PERSONNES ÂGÉES DE **45-85 ANS**



JUSQU'À \$10 000 COMPTANT

Pas d'examen médical requis à l'émission de la police

- Valide partout dans le monde
- Ne laissez pas une charge financière à ceux que vous aimez!

UNITED AMERICAN INSURANCE CO.
André Larose
C.P. 102, Drummondville, J2B 6V6
212 Maisonneuve, Drummondville, J2C 1Z7

Postez dès aujourd'hui pour informations sans obligation de votre part

NOM
ADRESSE
APP
VILLE
TEL
CODE POSTAL
OCCUPATION
AGE

A VOTRE CHOIX: Plan individuel Plan conjoint

L'ASSURANCE DES QUÉBÉCOIS

Le maire Peter Béasse sollicitera un nouveau mandat en novembre

par Maxime DOYON

STANSTEAD — Le maire de Stanstead, Peter Béasse, a annoncé qu'il solliciterait un nouveau mandat lors des élections de novembre et l'un des éléments de son programme sera le dossier de la fusion de Stanstead avec Rock Island.



Peter Béasse

Le maire Peter Béasse occupe ce poste depuis 1983. C'est le premier magistrat dans le secteur des Villes frontalières à se prononcer ouvertement sur cette question.

Pour le maire Béasse, âgé de 46 ans, "il faut continuer d'embellir la municipalité de la façon dont le conseil l'a fait au cours des dernières années, soit par la réfection des rues et la construction de nouveaux trottoirs".

"La municipalité possède un surplus budgétaire qui n'est pas à négliger en cas d'imprévu", ajoute le maire. Pour M. Béasse, la tâche de maire est très lourde, en raison des nombreuses réunions. "Cependant, je tiens fortement à notre

municipalité et je crois fermement y donner un autre quatre ans de mes services."

"Je ne le fais pas pour l'argent, mais parce que je pense pouvoir contribuer à une saine gestion des affaires publiques."

M. Béasse est un industriel à succès dans le domaine du granit. Il a pignon sur rue à Beebe. Le maire Béasse verrait également d'un bon oeil l'unification de Stanstead avec Rock-Island, afin de cesser les doublonnements des services.

"Cependant, il est préférable d'attendre que Rock-Island règle certains problèmes, avant de penser à cette fusion", précise le maire Béasse.

M. Béasse est marié à Jeanne Lefebvre. Ils sont les parents de deux enfants. M. Béasse a 12 ans d'expérience dans les affaires municipales, de Stanstead dont huit à titre de conseiller.



Affectée par la sécheresse

La source d'eau potable située sur le boulevard Notre-Dame à Rock-Island, qui sert à plusieurs familles de la région des Villes frontalières, est affectée par la sécheresse. Il n'y a plus

qu'un mince filet dans le premier tuyau et dans le deuxième, la pression est moins forte qu'il y a quelques semaines. A Beebe, toutefois, il n'est plus besoin de faire bouillir l'eau potable.

BONNE FÊTE DU TRAVAIL!

A TOUS LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE L'ESTRIE

Que nous utilisons cette journée pour voyager, bricoler, recevoir ou visiter parents et amis, profitons au maximum de ce dernier congé de la saison estivale.



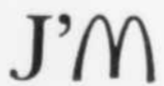
A tous une journée des plus agréables remplie de bons moments.



INGERSOLL-RAND CANADA
Fabricant de machineries lourdes



En Estrie, Chrysler c'est nous autres!
564-1122



McDonald's.

3065 KING OUEST
975 KING EST SHERBROOKE
33 MERRY SUD MAGOG



AMERICAN BILRITE (CANADA) LTD
PRODUITS AMERICAN BILRITE LTEE
200, rue Bank, Sherbrooke, Québec, J1H 4K3

(819) 566-6660
Télex: 058-36122



Balances de l'Estrie inc.

900 Wellington Sud
Sherbrooke, QC — J1H 5E4
Tél.: (819) 566-5036
Télex: 05-836140
13 employés

MAURICE BOLDUC

Entrepreneur paysagiste
Vente et installation de tourbe
1971, Duvernay, Sherbrooke, J1H 5H1

563-5524

RESSORTS DIEZEL INC.

1100 Deschailons, Sherbrooke
569-9296
29 hommes + 1 femme = 30 employés

CORPORATION MUNICIPALE DE LENNOXVILLE

Maire: F. Duncan Bruce
150, rue Queen, Lennoxville
569-9388
50 employés



LES
CAISSES POPULAIRES
DESJARDINS DE L'ESTRIE

CAOUTCHOUC INDUSTRIEL SHER-LENN INC.

Distributeur en gros de produits de caoutchouc pour industries
4135 Brodeur
Sherbrooke, 569-9191
5 employés



BRECK'S

Mepps, Mister Twister
Maxima
Sherbrooke

Nous saluons nos 135 employé(e)s et leur souhaitons une agréable FÊTE DU TRAVAIL



ETMW

Les Entreprises E.T.M.W.
Ltée

1025 Cabana, Sherbrooke
Qué., Canada
Bureau: (819) 563-3111

S.W. HOOPER CIE Ltée

Machinerie à pulpe de papier

Sherbrooke



CookshireTex
390, RUE PRINCIPALE
COOKSHIRE, QUÉ. JOB 1M0

MANUFACTURIERS de LAINAGES de TOUS GENRES
TEL.: (819) 875-3338
ROGER BEAUDOIN, prés.
120 employés

VILLE DE WATERLOO

André Bélanger, Maire et Conseillers
Waterloo, Qué. (514) 539-2282
45 employés



Béton Aimé Côté Ltée



334 QUEEN, LENNOXVILLE. (819) 569-9916
25 employés

A Lac-Mégantic

Le sort de l'aéroport réglé en 88?

LAC-MEGANTIC (RV) — Le sort réservé à l'aéroport municipal de Lac-Mégantic, devrait être réglé définitivement au cours de l'année 1988.

C'est du moins ce qu'espère le maire de Lac-Mégantic, Jean-Guy Cloutier. Pour y arriver, il propose la formation d'un nouveau comité travaillant sur le dossier de l'aéroport et qui relèverait seulement de la municipalité. Donc, il est pro-

bable que le comité tripartite, formé par la MRC du Granit il y a plus de six mois, ayant comme fonction d'étudier les possibilités de développement pour l'aéroport, soit dissout.

Déçu

Le maire a l'inten-

tion, au cours des prochaines semaines, de demander à la MRC de dissoudre ce comité. Il se dit déçu de la façon dont le dossier a été traité et il songe à rapatrier le dossier à la Ville.

On se souviendra que c'est à la demande de la Ville de Lac-Mégantic que la MRC avait formé le comité tripartite, qui regroupe des

représentants de la Ville de Lac-Mégantic, de la MRC et de la Chambre de commerce. Bien

que le maire Cloutier considère louable les efforts effectués au sein du Comité, il les

juge insuffisants pour pouvoir en arriver à des solutions concrètes et satisfaisantes pour

tous. Le maire croit maintenant qu'un comité relevant de la Ville, dans

lequel divers intervenants pourront participer et même ceux des municipalités environnantes intéressées, en arrivera à élaborer des propositions fermes.

Il y a maintenant

plusieurs années que l'aéroport est, pour ainsi dire, laissé à lui-même. Dans l'esprit du maire Cloutier, son avenir doit être solutionné d'une façon globale au cours de la prochaine année.

24 nouveaux logements pour personnes âgées à Windsor

par Claude CORRIVEAU
WINDSOR - La Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) vient d'autoriser la construction de 24 nouveaux logements pour personnes âgées à Windsor, qui sera entreprise au début de l'hiver.

Les nombreuses démarches effectuées par un groupe de bénévoles, afin de combler l'insuffisance de logements pour personnes âgées à Windsor ont donc été couronnées de succès.

C'est Roger Charpentier, président de la Coopérative d'habitation La détente de Windsor, qui a procédé à l'annonce de cette nouvelle.

La construction sera entreprise au début de l'hiver pour se poursuivre jusqu'au printemps prochain. Les premiers locataires pourront emménager dès le premier juillet 1988, déclare Roger Charpentier.

Il s'agit de deux immeubles de deux étages. Chacun des édifices comprendra douze logements. On y retrouvera seize appartements de 4 1/2 pièces et huit de 3 1/2 pièces.

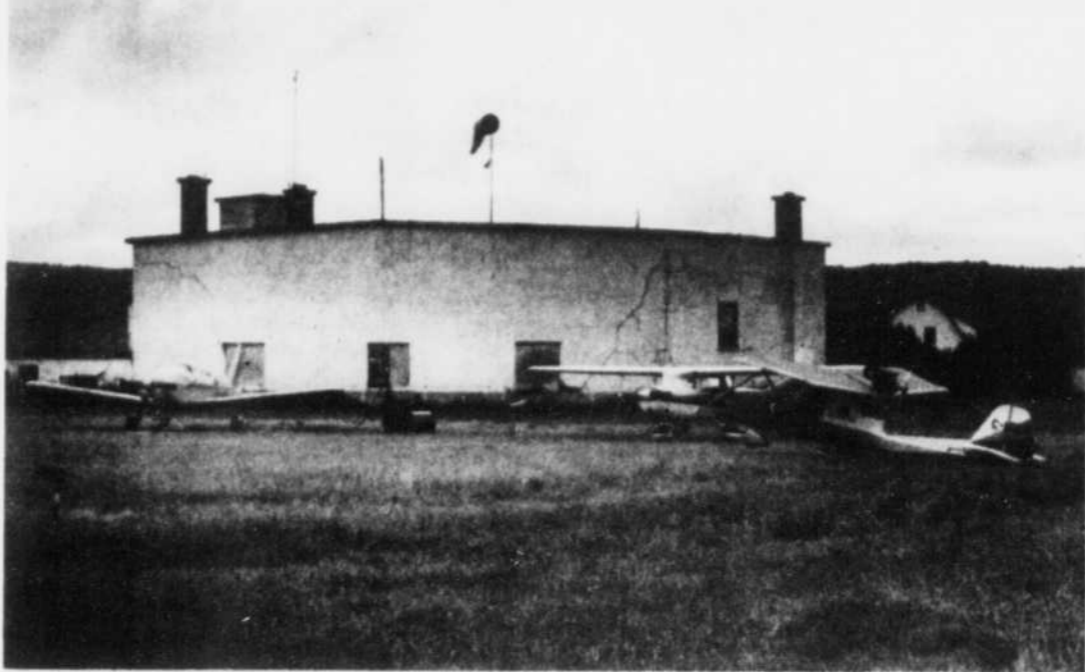
L'investissement total n'a pas été

dévoilé, mais on estime à environ 750.000 \$ les coûts de ce projet.

A la suite d'une autorisation obtenue du conseil d'administration de la Société d'habitation du Québec (SHQ), la Coop La détente fera l'acquisition d'un vaste terrain sur la rue Watopéka, qui appartient à l'Office municipal d'habitation de Windsor.

Outre M. Charpentier, les autres membres du comité d'implantation sont M. et Mme Paul-Emile Charest, Marie-Louise Charest, Rosaire et Cécile Labbé, Fernand et Yvette Boulanger, Lucien Simoneau, Lucien Côté, Hortense Desruisseaux, Thérèse Cloutier, Aline Cloutier, Aurèle Bolduc, Thérèse Gagnon et Simone Boulanger.

Finalement, le président de La détente a laissé savoir qu'une liste d'attente est déjà constituée et que les personnes de 50 ans et plus, désirant devenir membres de la Coop et résider dans un futur logement de La détente, peuvent dès maintenant, communiquer avec le président ou s'adresser au CLSC du Val St-François.



Il y a maintenant bien des années que l'aéroport municipal de Lac-Mégantic attend de connaître son avenir. L'année prochaine devrait être déterminante.

(Photo La Tribune par Richard Vigneault)

Une erreur humaine

MAGOG — Ni le directeur adjoint du corps policier municipal de Magog, M. Adrien Mercier, ni le policier communautaire Richard Veilleux ne se sont reconnus en feuilletant l'édition d'hier du quotidien La Tribune.

Leurs photos, qui accompagnaient un article portant sur la révision du barème des amendes à Magog, avaient été interverties par erreur lors du montage du journal.

On compose...

564-0999 et quelqu'un s'occupe de vous rédiger une belle petite annonce... qui vous rapportera des \$ \$ \$...



* T.M. OF M.C. DE BURGER KING CORP. 1987



M. Sylvain Bourassa

M. Jean-Louis Roy, propriétaire de la compagnie les Restaurants Jean-Louis Roy Inc. est fier d'annoncer la nomination de:

M. Sylvain Bourassa

au poste de "Directeur des Opérations" du restaurant BURGER KING de Sherbrooke, situé au 3005, rue King Ouest. Monsieur Bourassa travaille avec nous depuis bientôt 3 ans tant à Sherbrooke qu'à Drummondville d'où il vient d'être transféré d'un poste similaire où il a fait preuve de ses capacités. Le restaurant, les clients et les employés de Sherbrooke seront sûrement heureux d'apprendre son retour et de profiter de son expérience, de son dynamisme, de son goût de travail bien fait et de sa détermination.

26810x

Mouvelle Boutique
L'ARMOIRE DE BÉCASSINE
Vêtements et articles pour enfants
771, rue Principale Ouest (vers le lac), Magog

YOGA

L'AÉROBIE ET LE WORK OUT AU YMCA
C'est formidable!

- Work out 1 et 2
- Conditionnement physique pour aînés
- Aérobic sans sauts ("low impact")
- Conditionnement physique en circuit traditionnel
- Aquaforme

Inscription continue
Début des programmes le 14 septembre
Inscription sur place seulement

Ouvert 7 jours sur 7
Lundi-vendredi de 7h00 à 22h00
Samedi-dimanche de 9h00 à 17h00

CENTRE YMCA
300, rue Montréal
Sherbrooke

569-7488

Inscrivez-vous dès maintenant!

super vente d'automne!

FÉDECOR

le choix des connaisseurs

20,99\$ du moins les 4 litres
Peinture d'intérieur semi-lustrée au latex acrylique Super Blanc (4110)



21,99\$ du moins les 4 litres
Émail d'intérieur semi-lustré à l'alkyde Super Blanc (3110)

20,99\$ du moins les 4 litres
Peinture d'intérieur au latex acrylique, peu lustrée Super Blanc (2410)

18,99\$ du moins les 4 litres
Couche de fond au latex pour émail. Intérieur Blanc (551)

20,49\$ du moins les 4 litres
Latex velouté d'intérieur Super Blanc (3610)



25,99\$ du moins les 4 litres
Vernis au latex d'intérieur Satiné (254)

20,99\$ du moins les 4 litres
Vernis plastique au polyuréthane. Intérieur Brillant (255)

- QUINCAILLERIES
CO-OP
- 119 MILLETTE MAGOG, QC
 - 129 PRINCIPALE NORD WINDSOR, QC
 - 435 PRINCIPALE COOKSHIRE, QC
 - 10 COLLEGE LENNOXVILLE, QC
 - 50, RUE PRINCIPALE DURHAM-SUD, QC
 - 700, RUE KING OUEST SHERBROOKE, QC

Cette offre se termine le 30 octobre 1987. - * Aucun supplément pour couleurs pastel. D'autres produits sont également offerts à prix spéciaux.

26459

Démission en bloc des médecins à l'Hôtel-Dieu

par Maurice CLOUTIER

VICTORIAVILLE - Les médecins et dentistes de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, qui réclament vainement la tête de la directrice générale depuis des mois, ont démissionné en bloc hier-midi. La démission sera effective le 4 novembre.

Le président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement, le Dr Jean-Luc Bétit, a souligné que l'action collective regroupe 68 médecins et dentistes, soit 98 pour cent des membres actifs de ces groupes.

Seuls les pharmaciens n'ont pas signé la lettre qui a été transmise hier midi à la ministre de la Santé et des Services sociaux, Thérèse Lavoie-Roux, au député d'Arthabaska, Laurier Gardner, et au président du conseil d'administration de l'établissement, Me Claude Aubert. La démission, selon M. Bétit, est l'aboutissement d'un conflit latent entre la directrice générale, Soeur Claire Perreault, et les médecins. Depuis le 16 juin dernier, ils ont multiplié les démarches auprès du conseil d'administration et du ministre pour obtenir le départ de Soeur Claire. Hier, M. Bétit a dit regretter que leur action n'est pas été prise avec tout le sérieux qu'elle mérite.

"Confrontés à l'inertie du conseil d'administration de l'hôpital et à l'entêtement de sa directrice générale, les médecins et dentistes, a déclaré M. Bétit, refuseront donc d'intervenir plus longtemps dans un milieu hospitalier où ils contestent ouvertement le style de gestion autocratique de la directrice, ainsi

que le climat vicié qui s'y est installé."

Dans 60 jours

En vertu d'une réglementation gouvernementale, la démission sera effective le 4 novembre prochain, soit dans un délai de soixante jours.

Le Dr Bétit a aussi blâmé le centre hospitalier d'avoir accumulé "délibérément" des déficits d'opération au cours des dernières années, avant d'appliquer sans consultation des médecins un plan de redressement "qui affecte directement la qualité des services offerts à la population". Ce fut la goutte, qui a fait déborder le vase, ont admis plusieurs médecins.

Si les médecins ne souhaitent pas vraiment démissionner et demeurent uniquement à leur bureau le 4 novembre, M. Bétit s'est montré très clair. "La seule et unique solution, a-t-il averti, est le départ de la directrice générale". Il a ajouté que les échanges avec le conseil d'administration ne sont pas rompus.

Appuis

Les médecins et dentistes de l'Hôtel-Dieu ont reçu hier un appui

sans réserve de l'Association des conseils de médecins, dentistes et pharmaciens du Québec, de la Fédération des médecins spécialistes du Québec et de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

De plus, les médecins et dentistes de la région, présents à la conférence de presse, ont manifesté en plusieurs occasions leur mécontentement face à la directrice générale. Plusieurs épithètes étaient utilisées pour décrire l'attitude de Soeur Claire.

Pour un, le Dr Jean-Marie Bolduc, qui connaît Soeur Claire depuis son entrée en fonction il y a près de vingt ans, a lancé qu'elle "pense davantage à passer à l'histoire et à la promotion de sa personne, qu'au fonctionnement de l'établissement".

Au fils des ans, Soeur Claire a été honorée à plusieurs reprises pour son humanisme. Elle a notamment été décorée de l'Ordre du Canada, ce qui lui avait valu une grande fête dans la région.

La démonstration des médecins tend à démolir une bonne partie des propos du président du conseil d'administration, Me Aubert, qui a toujours prétendu qu'il s'agit d'un conflit de personnalité entre quelques médecins et Soeur Claire.

A la suite de l'annonce de la démission des médecins, Soeur Claire n'était pas disponible puisqu'elle est en vacances en Europe. M. Bétit lui a d'ailleurs reproché d'avoir quitté le bateau au moment de la tempête.

La ministre Lavoie-Roux n'était pas plus disponible, pour commenter la situation.

Réplique rapide

La réplique du président du conseil d'administration, Me Claude Aubert, ne s'est pas fait attendre. "Il n'est pas question de requérir la démission de la directrice générale

ou de procéder à sa destitution, a-t-il déclaré. Nous n'avons aucun reproche à formuler au sujet de son style de gestion. Le malaise est que les médecins veulent gérer l'hôpital."

Devant la position ferme du corps médical, Me Aubert entend suggérer aux administrateurs, qui se réuniront d'urgence sous peu,

l'enclenchement du processus d'embauche de nouveaux spécialistes pour remplacer les démissionnaires. Les administrateurs devraient aussi, selon Me Aubert, renouveler leur confiance en la directrice générale. Chaque médecin débourserait 5000 \$ de pénalité par jour s'ils se présentaient à l'hôpital après l'entrée en vigueur de la démission collective.



Dans l'ordre habituel, le président de l'Association régionale des omnipraticiens des Bois-Francs, Dr Jean-Luc Bétit, et un porte-parole des chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, Dr Pierre Dugal ont tour à tour attaqué la directrice générale.

Dr Léon-Philippe Langelier, le président actuel, Dr Jean-Luc Bétit, et un porte-parole des chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, Dr Pierre Dugal ont tour à tour attaqué la directrice générale.

Développement économique

Plessisville forcée de faire cavalier seul

PLESSISVILLE (MC) - Incapable de former une nouvelle structure de développement économique dans le moment, la Ville de Plessisville s'apprete à embaucher son propre commissaire industriel.

"La Ville va effectivement bouger très bientôt", affirme le maire Madeleine Dusseault. Elle ajoute que l'embauche d'un commissaire par la Ville est sérieusement envisagée.

Cependant, le conseil de ville est forcé de faire cavalier seul, devant le refus de Plessisville paroisse de participer à la mise en place d'un nouveau commissariat industriel, qui pourrait être reconnu par le ministère de l'Industrie et du Commerce et recevoir une aide de 50.000 \$ l'an prochain.

La Ville, admet Mme Dusseault, ne plus se permettre le luxe d'attendre. Le conseil de ville a désavoué le Commissariat industriel de l'Érable en juillet dernier, à la suite du congédiement du commissaire industriel Bernard Lemay.

Or, Mme Dusseault avait alors promis de rapatrier les fonds versés au Commissariat et de fonder une nouvelle structure dès le mois d'août. Mais les refus successifs du Commissariat de se saborder et de Plessisville paroisse de suivre la Ville, sont venus mêler les cartes.

Assez

"On a voulu être conciliant, mais les choses ont assez traîné", reconnaît-elle. Pour activer le dossier, elle songe même à l'embauche d'un commissaire sans recourir à un concours.

A contre-cœur, elle se résigne à perdre la subvention de 50.000 \$. "Je ne peux pas accepter de perdre tout contrôle dans une structure, pour obtenir une somme de 50.000 \$", lance-t-elle, en faisant référence au fonctionnement du Commissariat industriel de l'Érable.

Porte ouverte

Le maire de Plessisville paroisse

ne ferme pas complètement la porte à une implication avec la Ville dans une éventuelle structure économique. "On n'est pas prêt à embarquer pour l'instant. La Ville a choisi de se retirer du Commissariat; elle doit bouger la première. On verra alors", explique le maire Robert Bernard.

"Pour l'instant, poursuit-il, Plessisville paroisse demeure dans le Commissariat tant qu'il ne sera pas dissout".

Enfin, le maire Bernard craint que la Ville cherche à prendre trop de place dans la nouvelle structure, bien que chaque administration aurait occupé deux sièges.

Opération "portes ouvertes" au Parc Boisé de la Marconi

DRUMMONDVILLE (RJ) - La Ville de Drummondville a choisi la journée de la Fête du Travail, le lundi 7 septembre, pour tenir une opération "portes ouvertes" à l'intention de la population désireuse d'en savoir davantage sur le futur projet domiciliaire du Parc Boisé de la Marconi.

Ainsi, de 10 à 16 heures, des responsables du service de l'habitation de Drummondville seront sur place pour procurer toutes les informations nécessaires sur ce projet et différents documents pourront être remis aux personnes intéressées. Des formulaires de soumissions pour l'achat des terrains seront également disponibles.

Comprenant différentes phases, ce projet domiciliaire réunissant plus de 1.500 logements répartis en complexes d'habitations unifamiliales, bifamiliales et multifamiliales, desservira plus de 5.000 citoyens. Doté d'une zone commerciale sur la façade du boulevard St-Joseph, le Parc Boisé de la Marconi comptera également deux zones scolaires, l'une à l'intérieur de laquelle on trouvera une école primaire et l'autre des aménagements sportifs complets adjacents à la polyvalente La Poudrière.

Première phase

La première phase qui sera mise

en vente, a-t-on fait savoir, comportera 79 terrains et devrait être complétée et entièrement habitée dans deux ans.

La qualité environnementale de ce secteur et les boisés qui s'y retrouvent contribueront à réaliser des aménagements résidentiels très intéressants. À ce titre, la ville veut protéger ces zones boisées et y aménager des parcs rattachés indirectement par des réseaux de promenades et de piétonniers, ainsi que des pistes cyclables.

Pour sa part, le complexe formé de trois maisons et de l'entrepôt constitue un site patrimonial protégé.

Le projet Parc Boisé de la Marconi comprend 315 acres de terrain. Déjà 16.000 mètres carrés ont été vendus pour la construction multifamiliales. En ce qui concerne la construction unifamiliale et bifamiliale, la Ville de Drummondville procédera à des appels d'offres publics au début d'octobre.

Visionic rouvre ses portes à Thetford

par Pierre SEVIGNY

THETFORD-MINES - Fermée depuis déjà plusieurs mois en raison de difficultés financières majeures, l'usine de portes et fenêtres Visionic de Thetford-Mines rouvrira au cours des prochaines semaines.

En effet, les nouveaux propriétaires viennent de finaliser les démarches relatives à cette transaction. La compagnie Visionic appartient maintenant à l'une des trois plus importantes entreprises spécialisées dans la fabrication de portes

et fenêtres au Québec, soit R. Laflamme de St-Apollinaire.

Visionic était spécialisée dans la fabrication de fenêtres à guillotine et les nouveaux propriétaires ont affirmé leur intérêt de continuer ce type d'opération et d'axer leur mise

en marché du côté des États-Unis, notamment le nord-est, du fait que la demande pour ce type de produits est très forte.

Et, parce qu'ils entendent s'attaquer au marché américain, les nouveaux propriétaires ont décidé de modifier le nom de la compagnie locale pour le remplacer par le vocabulaire de Portes et Fenêtres Pine-East.

Cette filiale de R. Laflamme deviendra opérationnelle au milieu du présent mois de septembre avec un minimum d'effectifs, pour graduel-

lement rappeler les ex-employés de Visionic et atteindre 50 emplois d'ici deux ans.

Quatrième propriétaire

La compagnie Laflamme devient donc le quatrième propriétaire de l'entreprise Visionic, fondée en 1937 par M. Emile Fortier. Elle devait fermer ses portes pour la première fois en décembre 1981. Six mois plus tard, les opérations reprisaient grâce à l'implication de huit investisseurs régionaux. Et, le 27 mars 1985, le contrôle majoritaire de l'entreprise appartenait à M. Florent Vigneault.

Cette usine reprend donc un nouveau souffle sous la gouverne d'un groupe qui bénéficie d'une bonne expertise dans le domaine des portes et fenêtres et qui anticipe un chiffre d'affaires de 30 millions \$ pour l'année 1987.

Règlements modifiés pour des producteurs d'oeufs

par Gérald PRINCE

DRUMMONDVILLE - Environ 80 producteurs d'oeufs du Québec sur les 200 qu'on trouve actuellement, ont été saisis hier à Drummondville de modifications à leurs règlements sur les locations de quotas.



Ghislain Cloutier

"Au printemps, nous avons réglementé sur les propriétaires de quotas; maintenant nous devons apporter des modifications aux règlements sur les locataires de quotas", a mentionné M. Ghislain Cloutier, président de la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec (FEDCO).

Depuis que des propriétaires de quotas peuvent en louer à des éleveurs, des règlements ont été introduits pour limiter cette pratique et la réglementer pour éviter un déséquilibre dans la production, dit M. Cloutier.

Au printemps dernier, Fedco a réglementé l'offre de locations. L'expérience a démontré qu'un risque de surenchère se retrouvait chez les locataires, certains louant des quotas de façon désordonnée.

La rencontre d'hier visait à faire accepter par les producteurs d'oeufs les modifications, somme toutes mineures, sur la location elle-même par les locataires, pour éviter que certains d'entre eux ne monopolisent la production à leurs profits.

"Nous aurions pu réglementer par le conseil d'administration même, parce que nous en avons le pouvoir, renchérit M. Cloutier. Cependant, nous avons voulu consulter nos membres parce qu'il n'y avait

pas unanimité au conseil d'administration".

Feu clignotant pour ralentir la circulation

par Henri RICHARD

ST-FELIX-DE-KINGSEY - Après plusieurs années de pression exercées par le conseil municipal de St-Félix-de-Kingsey, le ministère des Transports installera cet automne une lumière clignotante jaune et rouge, pour ralentir la circulation à l'intersection des routes 243 et 255, située au coeur de ce village du comté de Richmond.

Telle est la confirmation obtenue par l'administration municipale de St-Félix-de-Kingsey, qui avait repris récemment ses démarches dans ce dossier auprès du député du comté de Richmond, Yvon Valériens.

Dans un premier temps, le minis-

tere procédera à une étude de la circulation à cet endroit achalandé, en y installant une lumière clignotante jaune pour inciter les usagers de la route 243 à ralentir, et un feu rouge pour bien rappeler la présence de l'arrêt obligatoire aux automobilistes de la 255.

"Le conseil municipal demandait quatre arrêts obligatoires, mais le ministère nous a répondu qu'il devait faire une étude de la circulation avant. Si le feu jaune n'est pas suffisant sur la 243, ce ne sera pas difficile de le modifier en rouge et ainsi annoncer quatre arrêts obligatoires", d'expliquer Jean-Paul Francoeur, maire de St-Félix-de-Kingsey.

VENTE ECHANGE

\$ 5 \$ 10 \$ 60

VOTRE ANCIEN LUMINAIRE VAUT PEUT-ETRE \$ 100 ... ou plus

LA MAISON DU LUMINAIRE VOUS FAIT UNE OFFRE ENCORE JAMAIS VUE.

MONTANT APPLICABLE SUR ACHAT DE LUMINAIRE A PRIX REGULIER.

NOUS NOUS RESERVONS TOUS LES DROITS.

N.B. Nous ne vendons que du neuf.

VELETTE DE LA SEMAINE

LAMPE DE TRAVAIL

avec attache combinée, 100 watts. Disponible en blanc, amande, gris. Quantité limitée

12⁹⁵

Ampoule en sus

Maison du Luminaire inc.

Résidentiel et commercial

2425 King ouest, Sherbrooke
565-4150 — 565-2870

Offre en vigueur jusqu'au 12 sept.

Le Fonds Laprade dans un premier projet industriel

par GÉRALD PRINCE

DRUMMONDVILLE - Le député fédéral de Drummond jubilait hier: M. Jean-Guy Guilbeault annonçait la première participation du Fonds Laprade dans un projet industriel qui se réalisera à St-Léonard d'Aston dans les prochains mois.

Le député fédéral n'a pas oublié de faire remarquer qu'il s'agit là de la première d'une série de subventions à venir. Déjà, il annonce qu'une autre subvention sera accordée mardi prochain en vertu du même Fonds.

C'est la société Les Industries Aston de St-Léonard qui profite de ce premier déblocage du Fonds Laprade. Cette entreprise, spécialisée dans les systèmes de ventilation, prend de l'expansion. Investissement nécessaire: un million \$, pour créer 22 emplois d'ici trois ans et diversifier la production dans un nouveau secteur de récupération d'énergie.

En vertu des programmes de développement industriel (PDIR), les Industries Aston peuvent recevoir un maximum de 226,250 \$ de subventions, mais c'est insuffisant pour faire démarrer le projet. C'est pourquoi le MEIR fait appel au Fonds Laprade et tire de ce programme spécial 135,750 \$, pour un total de subventions de 362,000 \$.

Selon M. Germain Courchesne, pdg des Industries Aston, sans cet apport du gouvernement canadien, le projet d'expansion n'aurait jamais vu le jour.

Il s'agira d'ajouter de 12,000 à 15,000 pieds carrés de superficie à l'usine existante à St-Léonard d'Aston et d'y installer les machines nécessaires pour fabriquer des appareils récupérateurs d'énergie. On y fera entre autres des thermostats, des thermatubes, des caloducs (conduites de chaleur) et des échangeurs à plaques. La majeure partie de cette production sera vendue, envisagent les dirigeants de l'industrie, aux États-Unis.

Le député Guilbeault soutient que ce projet industriel constitue un apport certain à la municipalité de St-Léonard d'Aston et à l'économie régionale. Il est particulièrement satisfait de constater que le dynamisme de la région a permis aux industriels de présenter pas moins de 80 projets pour le fonds, projets dont la valeur dépasse de beaucoup les 7 millions \$ disponibles.

Il a voulu par cette première annonce survenue un 4 septembre, souligner le troisième anniversaire de son élection comme député de Drummond.

Le Fonds Laprade a été créé par le gouvernement canadien pour compenser en retombées économiques la non-construction de la centrale nucléaire LaPrade à Bécancour. Les comités environnants, dont Drummond, retireront environ 9 millions \$ du Fonds total estimé à environ 87 millions \$. De ce fonds général, un fonds spécial de 2 millions \$ par comté a été créé pour le développement de projets de moins d'un demi-million \$ chacun.

Neuf intervenants administrateurs

DRUMMONDVILLE (GP) - Le député fédéral Jean-Guy Guilbeault a rendu publique hier la liste des neuf intervenants qui vont oeuvrer dans le Fonds de développement économique LaPrade.

Ce sont Mmes Manon Adam, Francine Ruest-Jutras, Suzanne B. Melançon, ainsi que MM. Philippe Beaulieu, Michel Clair, François Comeau, Serge Fontaine, Jérôme Lampron et André Verrier.

Ces personnes sont chargées d'administrer un fonds spécial de 2 millions \$, provenant du Fonds Laprade, pour le comté fédéral de Drummond. Cet argent servira à favoriser la création et l'expansion d'entreprises dans le cadre de projets dont la valeur est inférieure à un demi-million \$.



VILLE DE EAST ANGUS

PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES

Le troisième versement pour taxes immobilières municipales écherra le 30 septembre prochain 1987 et votre remise devra être faite à East Angus.

1. au bureau de l'Hôtel de ville,
 2. à la Banque Canadienne Impériale de Commerce,
 3. à la Caisse Populaire,
- le ou avant le 30 septembre prochain 1987 afin d'éviter des charges d'intérêts.

Michel Roy, o.m.a.
Secrétaire-trésorier
Ville de East-Angus

27163-5 sept.

FORMATION POPULAIRE



DEBUT DES COURS
SEMAINE DU 28 SEPT. '87

CENTRE D'INSCRIPTION
CENTRE ST-MICHEL
131 KING OUEST
822-5518

INSCRIPTION 8-9 SEPT. '87
14h00 à 16h00
19h00 à 21h00

COURS	N.H.	JOUR	LIEU	COÛT	
				INSC.	DOC.
SECTEUR LA VIE A LA RETRAITE					
Préparer ma retraite	30	Mercredi soir	Camirand	30.00\$/couple	3.00\$
Préparer ma retraite	30	Lundi soir	Le Ber	20.00\$ pers.	3.00\$
Préparer ma retraite	30	Mardi soir	Triplet		3.00\$
Préparer ma retraite	30	Mardi soir	Montcalm		3.00\$
SECTEUR LA VIE AU FEMININ					
Aujourd'hui, je pense à moi?	30	Lundi soir	Camirand	20.00\$	4.00\$
Aujourd'hui, je pense à moi?	30	Mardi soir	Triplet	20.00\$	4.00\$
La ménopause: étape de croissance	21	Mercredi soir	Le Ber	14.00\$	4.00\$
La ménopause: étape de croissance	21	Lundi soir	Montcalm	14.00\$	4.00\$
Maigrir et être bien dans ma peau	30	Mardi soir	Camirand	20.00\$	4.00\$
Maigrir et être bien dans ma peau	30	Lundi soir	Le Ber	20.00\$	4.00\$
Maigrir et être bien dans ma peau	30	Mardi soir	A déterminer	20.00\$	4.00\$
Maigrir et être bien dans ma peau	30	Mercredi soir	Triplet	20.00\$	4.00\$
Santé féminine plurielle	24	Lundi p.m.	A déterminer	16.00\$	3.00\$
Femme Elixirs	30				
Pour inscription, téléphoner à 562-5771					
SECTEUR LA VIE COMME CONSOMMATEUR					
M'assurer avec assurance	15	Lundi soir	Le Ber	10.00\$	A venir
M'assurer avec assurance	15	Lundi soir	Camirand	10.00\$	A venir
M'assurer avec assurance	15	Mercredi soir	Triplet	10.00\$	A venir
M'assurer avec assurance	15	Mardi soir	Montcalm	10.00\$	A venir
Planification financière	18	Lundi soir	Camirand	12.00\$	A venir
Planification financière	18	Mardi soir	Montcalm	12.00\$	A venir
Initiation au marché boursier	18	Lundi soir	Le Ber	12.00\$	2.00\$
Initiation au marché boursier	18	Mercredi soir	Montcalm	12.00\$	2.00\$
Initiation au marché boursier	18	Mardi soir	Camirand	12.00\$	2.00\$
Initiation au marché boursier	18	Mercredi soir	Triplet	12.00\$	2.00\$
Entretien et réparation de ma maison	30	Mercredi soir	Le Ber	20.00\$	—
Entretien et dépannage auto	30	Lundi soir	Le Ber	20.00\$	—
SECTEUR LA VIE DE CELIBATAIRE, DE COUPLE ET DE FAMILLE					
Famille nouvelle: source de joie	24	Lundi soir	Triplet	16.00\$	3.00\$
Famille nouvelle: source de joie	24	Mardi soir	Camirand	16.00\$	3.00\$
Famille nouvelle: source de joie	24	Mercredi soir	Le Ber	16.00\$	3.00\$
Grandir dans ma séparation, mon divorce	30	Lundi soir	Le Ber	20.00\$	4.00\$
Grandir dans ma séparation, mon divorce	30	Mardi soir	Montcalm	20.00\$	4.00\$
Grandir dans ma séparation, mon divorce	30	Mercredi soir	Camirand	20.00\$	4.00\$
Sexualité des enfants, expliquée aux parents	18	Lundi soir	Montcalm	12.00\$	2.00\$
Sexualité des enfants, expliquée aux parents	18	Mercredi soir	Le Ber	12.00\$	2.00\$
Vivre avec mon enfant	30				
Pour inscription, téléphoner à 563-8774					
SECTEUR LA VIE DU CITOYEN					
Le citoyen et la justice	30	Mardi soir	Camirand	20.00\$	A venir
Le citoyen et la justice	30	Lundi soir	Triplet	20.00\$	A venir
SECTEUR LA VIE EN SANTE					
Sensibilisation à l'alimentation végétarienne	21	Lundi soir	A déterminer	14.00\$	A venir
Diabétoïde	20	Mercredi soir	Camirand	13.00\$	—
SECTEUR LA VIE PARI MI LES AUTRES					
Mieux me connaître et m'apprécier	30	Lundi soir	Camirand	20.00\$	3.00\$
Mieux me connaître et m'apprécier	30	Mercredi soir	Triplet	20.00\$	3.00\$
Mieux communiquer et m'affirmer	30	Lundi soir	Montcalm	20.00\$	4.00\$
Mieux communiquer et m'affirmer	30	Mercredi soir	Le Ber	20.00\$	4.00\$
Relation d'aide quotidienne	21	Lundi soir	St-Michel	14.00\$	3.00\$
Le stress: plaisirs et ennuis	30	Lundi soir	Ligue de la protection de l'enfance	20.00\$	4.00\$
Le stress: plaisirs et ennuis	30	Mardi soir	Triplet	20.00\$	4.00\$
Le stress: plaisirs et ennuis	30	Mercredi soir	Le Ber	20.00\$	4.00\$
SECTEUR DIVERS					
Initiation aux symboles de la langue des personnes sourdes	30	Lundi soir	Camirand	30.00\$/couple	—
Pratique avec les symboles de la langue des personnes sourdes	30	Mercredi soir	Camirand	20.00\$ pers.	—

ATTENTION
FORMATION SUR MESURE
Message aux organismes communautaires ou à tout regroupement de 12 à 15 adultes.
Il nous fera plaisir d'accueillir et d'étudier vos besoins spécifiques de formation relatifs aux secteurs mentionnés ci-haut. Une session spéciale pourra être conçue pour votre groupe.
Pour informations ou demande, téléphoner à 822-5518.

DESCRIPTION DES FORMATIONS

Aujourd'hui, je pense à moi?
Tu es une femme qui sens le besoin de faire le point sur la vie actuelle, d'identifier les besoins personnels et d'apprendre à en tenir compte sans pour autant te sentir égoïste ou coupable? Cette formation te permettra de faire une démarche de développement personnel en ce sens.

Maigrir et être bien dans ma peau
Pour toi, femme, qui as de la difficulté à acquiescer ou à maintenir le poids que tu désires. En comprenant les facteurs psychologiques en cause, tu pourras te donner des moyens autres que les diètes contraignantes pour t'aider et stabiliser ton poids.

M'assurer avec assurance
Tu veux être un(e) consommateur(trice) mieux éclairé(e) face au domaine des assurances? Cette formation te permettra d'évaluer, de mieux évaluer tes besoins en assurances, la portée des contrats, les différentes protections, les obligations des assureurs et des assurés.

Planification financière
Cette formation t'offre de faire le tour de tes finances personnelles. Avec l'aide d'experts, on parlera de: budget, bilan, testament, assurances, crédit, hypothèque, valeurs mobilières et immobilières.

Famille nouvelle, source de joie
Que tu sois un parent vivant seule ou en couple, tu veux découvrir des moyens nouveaux pour rendre plus harmonieuse la vie familiale? En participant à cette formation, tu apprendras à favoriser l'estime et l'épanouissement personnels de chacun des membres de ta famille, y compris toi-même.

Vivre avec mon enfant
Service d'aide aux parents de jeunes enfants: l'objectif est de valoriser le parent dans son rôle d'éducateur, de lui permettre un apprentissage de connaissances et de comportements plus appropriés aux besoins de son enfant.

Le citoyen et la justice
Toi qui es soucieux(se) de connaître tes droits et obligations, tu pourras dans cette formation acquiescer des connaissances générales concernant le système judiciaire, les droits de la personne, la responsabilité civile, les testaments, les régimes matrimoniaux, etc.

Relation d'aide quotidienne
Cette formation, surtout axée sur la pratique d'habiletés spécifiques est pour toi qui souhaites utiliser mieux tes ressources d'aident(e) naturelles dans tes contacts quotidiens ou dans ton action bénévole.

Le stress: plaisir et ennuis
Pour toi, homme ou femme, qui veux prendre conscience de tes sources de stress positives et négatives et te donner des moyens d'améliorer la qualité de vie en apprenant à mieux utiliser le stress dans ta vie.

Pour informations ou demande, téléphoner à

822-5518



L'AN DERNIER, TROP DE PLAISANCIERS ONT VÉCU

leur dernier jour de plaisance.

La navigation, c'est bien agréable, mais s'il arrive quelque chose, impossible de débarquer et de rentrer à pied! Une fois au large, un malheur est vite arrivé si on ne sait pas quoi faire. C'est ce qui fait que tant de plaisanciers canadiens ne sont pas rentrés à bon port l'an dernier. Un cours de navigation aurait pu leur sauver la vie.

Si vous voulez éviter le pire, suivez un cours de navigation. Vous n'aurez pas à y consacrer beaucoup de temps ni beaucoup d'argent, et certains sont même offerts gratuitement.

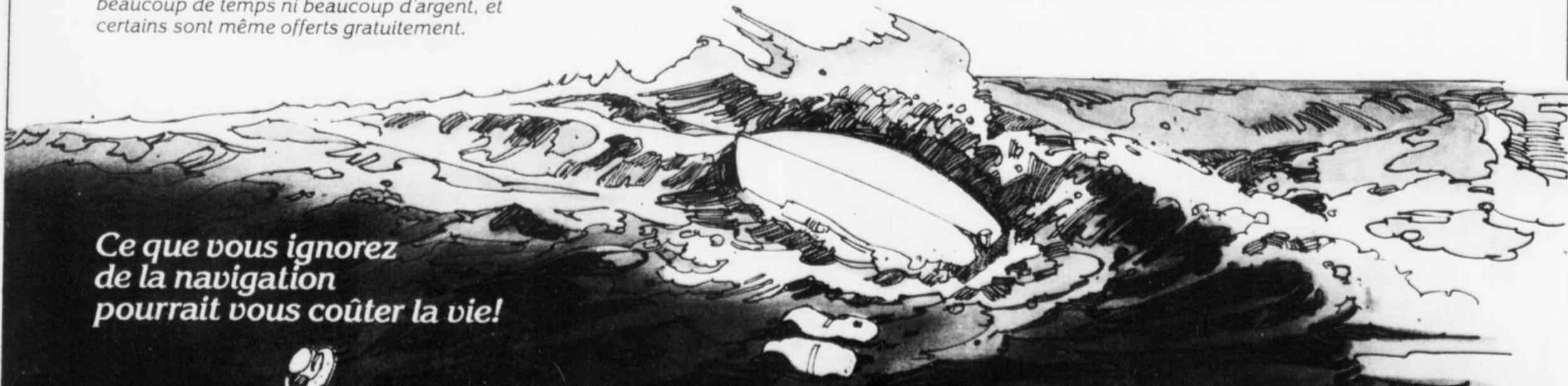
Pour obtenir des renseignements sur les cours de navigation, communiquez avec un des organismes ci-dessous ou remplissez le coupon ci-contre et retournez-le à la Garde côtière canadienne.

- Les Escadrilles canadiennes de plaisance
- Fédération de voile du Québec
- La Société Canadienne de la Croix-Rouge
- Association canadienne de canotage récréatif
- Fédération Nautique du Canada
- Le Service National des Sauveteurs Inc.

Oui, j'aimerais en savoir davantage sur les cours de navigation offerts dans ma région. 33

Garde côtière canadienne
104, rue Dalhousie, Québec (Québec) G1K 4B8

Nom _____
Adresse _____
Localité _____
Province _____
Code postal _____



Ce que vous ignorez de la navigation pourrait vous coûter la vie!



Garde côtière canadienne

Canadian Coast Guard

Canada

Une manif plutôt bruyante à l'hôpital

THETFORD-MINES (PS) - Dans le but de démontrer leur ferme intention de s'opposer énergiquement à la fermeture du département de buanderie, les employés de l'Hôpital général de l'Amiante ont organisé une manifestation plutôt bruyante alors que pas moins de 70 automobiles ont circulé dans les rues de la ville de Thetford-Mines, escortant un camion-remorque qui arborait leurs principales revendications.

Ces derniers se disent fatigués de financer les coupures budgétaires en hypothéquant leurs emplois, leurs conditions de travail et leur santé. C'est pourquoi, ils n'enten-

dent pas répondre à l'invitation de la direction du centre hospitalier qui, récemment, a demandé aux instances syndicales de l'établissement de trouver de nouvelles solutions

pour récupérer 100 000 \$ afin de respecter le plan d'équilibre budgétaire. Pour sa part, la direction suggère de fermer définitivement la buanderie et de confier ce service à l'Hôpital St-Julien de St-Ferdinand, ce qui permettrait de récupérer plus de 100 000 \$.

Les employés de l'hôpital ont profité de la manifestation pour distribuer un tract intitulé "si ta santé t'intéresse, organise-toi pour que ça reste". Ils

s'opposent à la diminution de services et soutiennent que depuis 1981, 100 postes ont été coupés et que 26 autres sont à prévoir avec la fermeture de la buanderie et la fusion des départements de maternité et pouponnière. Ils dénoncent aussi la possibilité d'une transformation du département 4-C de chirurgie en un département de malades chroniques.

Les syndiqués ont déjà dénoncé le plan d'équilibre budgétaire et demandent encore

l'instauration d'une enquête publique. "Nous voulons des décisions qui soient prises après une étude de besoins où tous les intervenants pourraient se prononcer."

Les manifestants ont effectué une courte visite au président du Conseil d'administration de l'hôpital, André Couture. Ils affirment que ce dernier agit dans le dossier de la buanderie comme un valet fidèle des visées de la ministre Lavoie-Roux.

Tué dans une collision frontale à Plessisville

PLESSISVILLE (MC) - Un homme de 35 ans de St-Cyrille, près de Drummondville, Camille Boucher, a été tué lors d'une collision frontale à la sortie de Plessisville, hier matin, à 2h55.

La victime circulait seule au volant de sa Chevrolet. Selon les premières informations recueillies par la Sûreté du Québec, détachement d'Arthabaska, le véhicule de M. Boucher a changé brusquement de voie, ce qui a provoqué le face à

face. Les trois personnes, qui prenaient place dans l'autre véhicule, ont été blessées légèrement. Il s'agit de trois résidents de l'extérieur de la région, qui forment un ensemble musical en spectacle dans la région de Ples-

sisville. M. Boucher travaillait au pénitencier de Drummondville. Il ne s'agit pas de l'homme d'affaires bien connu de la région de Drummondville, qui porte le même nom.

Par ailleurs, l'identité de la victime de l'accident mortel survenu jeudi avant-midi, vers 9 heures, dans le 7e rang de la municipi-

palité de St-Cyrille, a été dévoilée hier par la Sûreté du Québec. Il s'agit de M. Robert Larouche, âgé de 30 ans, du 275 Bernatchez à Ville Vanier.

M. Larouche était à l'emploi de la firme Entretien de bâtiments de ferme EBF Inc. de Ste-Catherine de Portneuf. Cette entreprise se spécialise dans le nettoyage et le peintu-

rage de bâtiments. Selon l'agent Jean-Guy Vanasse de la SQ, tout indique que M. Larouche s'est endormi au volant de sa camionnette, laquelle, après avoir chuté dans un fossé, est allée percuter le ponceau d'une entrée de cour, face au 300 du 7e rang. A l'impact, la camionnette a pris feu et la victime a péri calcinée.

École de Coiffure Paul de Rycke **25^e ANNIVERSAIRE**




Filiales *Interbeauté*

Développer son talent dans un environnement pédagogique reconnu pour la qualité de son enseignement, c'est s'assurer une réussite professionnelle et un diplôme recherché par les meilleurs salons.

Toutes nos écoles détiennent le permis du Ministère de l'Éducation.

Veuillez me faire parvenir la brochure de renseignements.

Cours du jour Cours du soir

Nom _____ Age _____

Adresse _____ Code postal _____

Ville _____ Tél.: _____

Numéros de permis du Ministère de l'Éducation: 749697 409525 669525 277522 474503

Pour de plus amples renseignements, téléphonez à notre succursale:

SHERBROOKE

51 nord, rue Wellington,
J1H 5A9

566-8994

Composez sans frais: 1-800-363-6510

EQUIPEMENT B. MORIN INC.

NOUVELLE EQUIPE

avec 61 années d'expérience, malgré notre jeune âge



Jean-Guy Morin



Robert Morin



Mario Morin



Serge Godbout

DONC VOUS FAITES AFFAIRE DIRECTEMENT AVEC LES PROPRIETAIRES: ALORS

MEILLEURS PRIX

MEILLEUR SERVICE



Aussi LOCATION A LONG TERME



DE PLUS...

nous vous offrons de

GROS BONIS

sur tracteurs et machinerie et/ou

BAS TAUX DE FINANCEMENT

Dépositaire pour la région




EQUIPEMENT B. MORIN

301, rue Queen, Lennoxville, INC. 569-9611




KARATE

MARIO COTE



COURS POUR HOMMES — FEMMES ENFANTS

COURS SPECIAL POUR ENFANTS

Vous désirez que vos enfants soient plus calmes, plus confiants, qu'ils développent un sens du respect et de la discipline?

Inscrivez-les à un cours de KARATE

spécialement conçu pour eux.

STUDIO DE KARATE MARIO COTE

45 Wellington sud, Centre-ville, Sherbrooke

821-4148

Le service de l'éducation des adultes

un Atout indispensable

La Commission scolaire catholique de Sherbrooke

Centre St-Michel, 135, King ouest, Sherbrooke

Tu désires t'inscrire en administration et commerce à temps partiel!

Le jour ou le soir?

En Administration et Commerce

Cours offerts:

- Traitements de textes — Dactylographie — Sténographie — Mathématiques commerciales — Transactions commerciales — Organisation de l'entreprise — Organisation de bureau — Tenue de livres — Terminologie médicale — Procédures et documents médicaux — Français commercial et grammatical — Classement — Comptabilité sur ordinateur — Micro-ordinateur et travail de bureau — Chiffrier électronique (lotus) — Traitement de fichier (base de données) — Intégration des données

Horaire

Tu peux choisir d'y venir en matinée, en après-midi ou en soirée. Ton choix d'horaire peut varier de 6 h/semaine à 24 h/semaine.

Pour inscription, te présenter au Centre St-Michel

131 KING OUEST

les 9 et 10 sept. '87

de 14h00 à 16h00

19h00 à 21h00

FRAIS D'INSCRIPTION

10⁰⁰ du 15 heures

50⁰⁰ max. pour l'année

* Les frais d'inscription sont payables lors de l'inscription.

POUR TOUS LES NOUVEAUX ADULTES

Votre certificat de naissance et vos relevés de notes sont obligatoires pour l'inscription.

Certains cours pourront être offerts en collaboration avec le C.F.P. de l'Estrie

Des inscriptions sont aussi possibles en tout temps après les 9 et 10 septembre pour les cours du secteur "administration et commerce" en prenant rendez-vous au numéro:

822-5606

Le rapport sur la mise en liberté d'Adrien Pelletier

Marx veut en appliquer les recommandations

MONTREAL (PC) — Le ministre de la Justice, Herbert Marx, a annoncé, hier, son intention d'appliquer les recommandations contenues dans le rapport qu'il avait demandé au sujet des circonstances qui ont entouré la mise en liberté d'Adrien Pelletier.

Le ministre a annoncé dans un communiqué avoir reçu et examiné ce rapport.

En ce qui concerne la conduite professionnelle du procureur de la Couronne qui était chargé de ce dossier lors de l'enquête sur mise en liberté, le ministre a dit qu'il jugeait préférable d'attendre le résultat d'une enquête qui est menée actuellement par le syndic du Barreau du Québec "afin de ne pas entraver la démarche de ce dernier".

M. Marx a par contre annoncé l'application dans les plus brefs délais de certaines mesures destinées à améliorer le traitement des dossiers reliés aux crimes contre la personne et plus particulièrement aux cas de violence conjugale.

En vertu de ces mesures, le procureur qui s'objecte dans un dossier à une remise en liberté lors de la comparution sera le même qui procédera à l'enquête sur mise en liberté. Dans les districts où le volume le justifie, les dossiers de violence conjugale seront confiés dès le stade de l'autorisation de la plainte et pour toutes les étapes du processus à un même procureur

spécialement désigné pour ce genre de dossiers.

M. Marx a également révélé avoir demandé au sous-solliciteur général de prendre les mesures suivantes:

— Rappeler à tous les corps policiers qu'il est important d'assurer la présence d'un même enquêteur pour l'étape de la comparution et de l'enquête sur cautionnement, plus particulièrement dans les cas de violence conjugale;

— présenter aux procureurs de la Couronne un rapport médical, lors-

que ce document est disponible, et une appréciation particulière de la dangerosité de l'accusé;

— vérifier auprès des corps de police municipaux s'ils ont effectivement suivi la recommandation d'encadrer par une directive les interventions de leurs policiers en matière de violence conjugale.

Adrien Pelletier avait été remis en liberté moyennant certaines conditions le 27 juillet dernier à la suite de sa comparution pour voies de fait sur son ex-épouse, Hélène Lizotte.

Le cadavre de cette dernière a été découvert le 10 août dans un boisé près de St-Jérôme, quelques jours après qu'elle eut été enlevée à son travail sous la menace d'une arme.

Adrien Pelletier s'est depuis livré à la police et doit subir son enquête préliminaire le 9 septembre à St-Jérôme sous une accusation de meurtre au premier degré.



L'ANGLAIS VIVANT

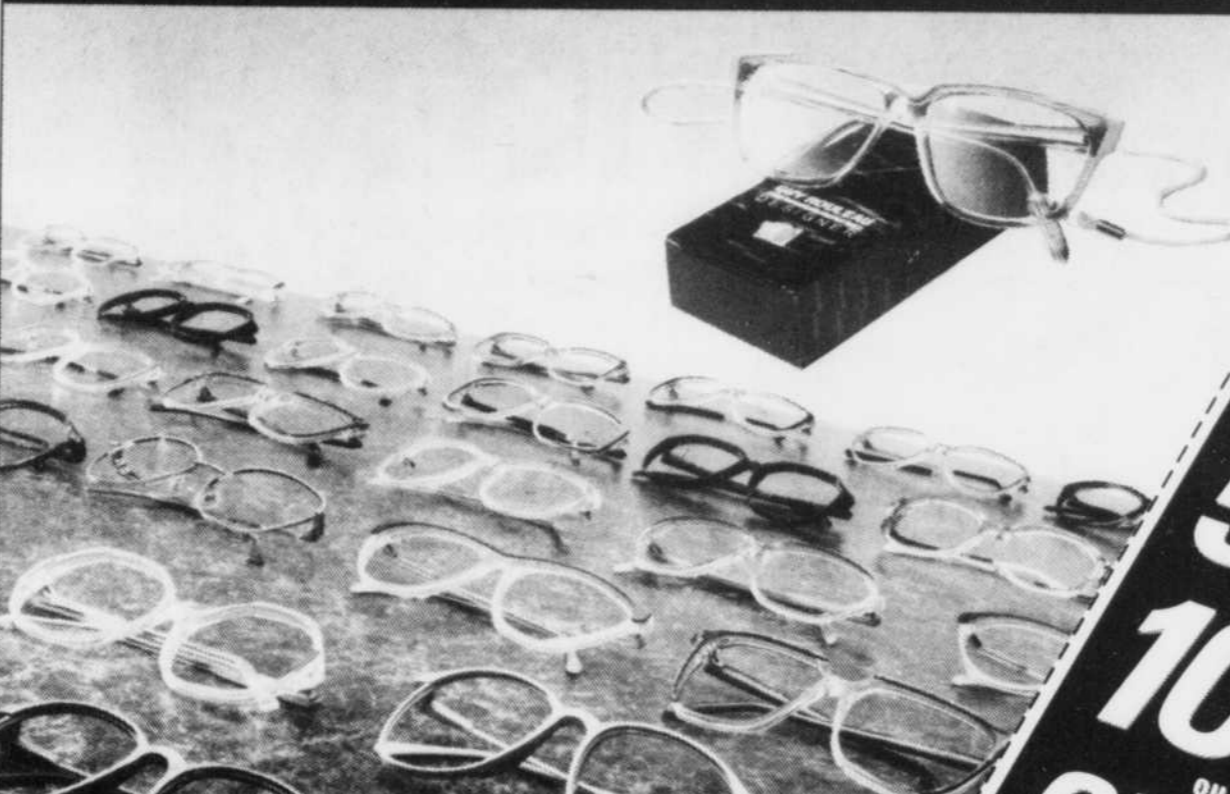
(de tous les jours)

- Facile, rapide, agréable
- 4 fins de semaine d'immersion: isolés dans un motel
- Méthode éprouvée, petits groupes de même niveau
- Pour débutants, cassettes du gouvernement américain
- Pour intermédiaires et avancés: conversation, film, jeux et animation

INSCRIPTIONS:

MOTEL BLANCHET INC.
225, boul. St-Joseph-Ouest
Drummondville, Québec
J2B 6V4
Téléphone sans frais: 1-800-567-3823
Drummondville et environnement: 478-5931
477-0222
COURS DEBUTANT LE 18 SEPTEMBRE 1987 PERMIS NO: 250530
27031

PLUS DE 300 CRÉATIONS EXCLUSIVES 48\$ - 430\$



GUY ROULEAU
OPTICIEN
DESIGNER



GUY ROULEAU dessine et fabrique lui-même les modèles de sa collection personnelle, vous assurant ainsi d'une monture exclusive et actuelle.

50% de réduction sur nos montures
100\$ de réduction sur nos lentilles cornéennes souples
ou GRATUIT traitement anti-reflets

SHERBROOKE GALERIE QUATRE SAISONS, 930 13^e AVE NORD, TÉL.: 565-3632
Nous vous suggérons de prendre rendez-vous pour un examen de la vue.
Cependant nous acceptons votre prescription d'optométriste et/ou d'ophtalmologiste.



Herbert Marx

Sur présentation de cette annonce, POUR UN TEMPS LIMITÉ, jusqu'au 31 décembre 1987, vous bénéficierez, d'une réduction de 50% sur toutes les montures en magasin ou d'un traitement anti-reflets multi-couches GRATUIT à l'achat d'une paire de lunettes complète (verres et monture) ou encore d'une réduction de \$100.00 à l'achat d'une paire de lentilles cornéennes souples à port quotidien ou permanent. (Ces escomptes ne peuvent être ajoutés à tout autre déjà en vigueur.)
Un coupon par personne. Non monnayable. VALIDE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1987.

24922

Découvrez le

"moyen naturel"

de mieux dormir...

Le "Woolrest Sleeper"

offre seulement

chez Eaton

Vous savez comme une nuit blanche peut vous mettre d'humeur noire le jour suivant! C'est pour cela que des milliers de nos clients, et beaucoup d'autres gens vivant en Grande-Bretagne, Australie, Nouvelle-Zélande ou aux Etats-Unis, se sont tournés vers Woolrest. Son couvre-matelas fait de pure laine vierge de Nouvelle-Zélande produit, pendant votre sommeil, l'effet d'un coussin sous votre corps. Vous récupérez donc plus confortablement. Ce confort, procuré de façon tout à fait naturelle, diminue la tension et repose les articulations... Vous dormez donc plus profondément et plus détendu. Le couvre-matelas "Woolrest Sleeper" s'installe entre le matelas et le drap housse; il tient solidement en place grâce à 4 bandes élastiques. Informez-vous aussi sur l'offre d'essai de 90 nuits et la garantie de 5 ans du fabricant contre les défauts de matière et de fabrication.

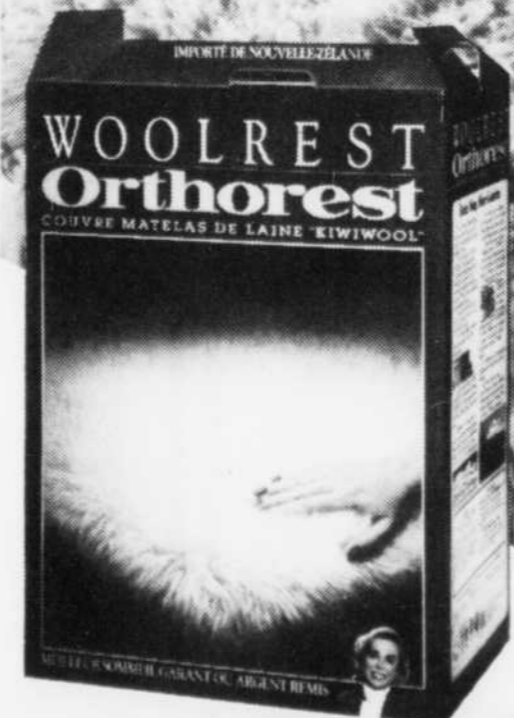
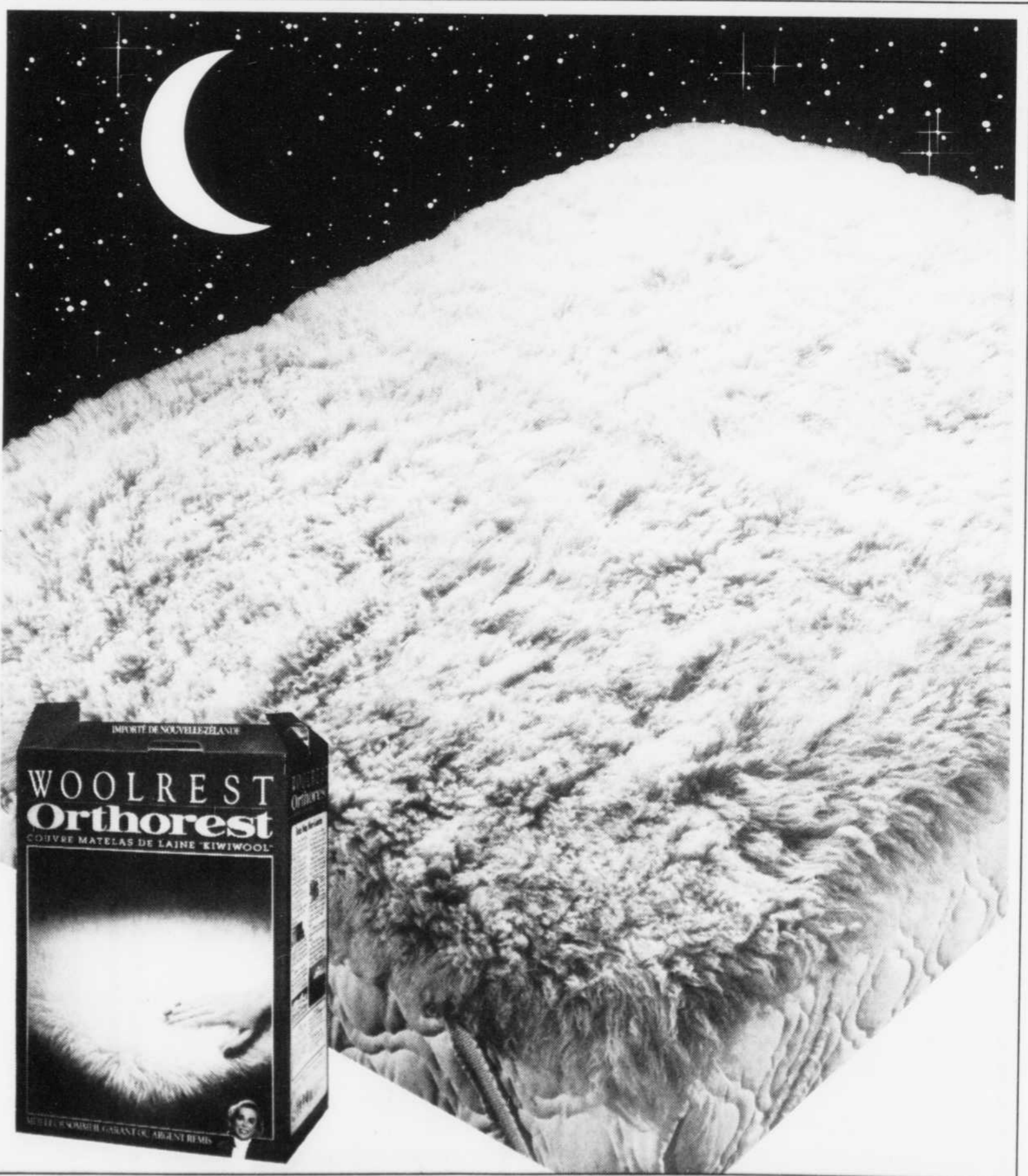
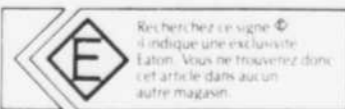
1. Woolrest "Original", procurant un sommeil confortable et réparateur.

Ch.	
1 place	179.00
2 places	240.00
Grand	289.00

2. Woolrest "Orthorest". Possède une quantité de laine 30% plus abondante. Densité accrue. Peut aider les personnes souffrant d'arthrite ou de rhumatismes à mieux se reposer.

Ch.	
1 place	239.00
2 places	339.00
Grand	399.00
Très grand	499.00

Eaton au Carrefour de l'Estrie.
Rayon 436

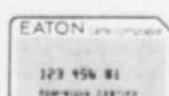


Venez ou téléphonez:

563-9555



Tous les jours, nous mettons à l'épreuve nos produits. Recherchez le sceau du Bureau de recherches Eaton. C'est votre assurance de qualité et de bon rendement pour des articles sur lesquels vous pouvez compter, car ils répondent à des normes très strictes de fiabilité.



Credit accepte avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

La Société canadienne des postes prend un engagement envers tous les Canadiens.

Chaque citoyen a le droit de savoir ce qui se passe à la Société canadienne des postes. Un changement fondamental en cours devrait profiter à tous. Nous sommes les premiers à admettre qu'il est grand temps que la Société canadienne des postes s'améliore. Aujourd'hui, nous réalisons des changements qui nous permettent pour la première fois de nous engager formellement à vous offrir un meilleur service. Ces changements sont complexes et nous y travaillons depuis plus de deux ans. Nous avons conçu cette annonce afin de vous les faire connaître et d'indiquer la façon dont vous pouvez en profiter. Ce ne sont là que les premiers d'une longue suite de changements importants. Nous continuerons d'améliorer notre service et de vous en informer.

Huit mesures immédiates afin de vous offrir un meilleur service.

1. Des bureaux franchisés offrant de plus longues heures d'ouverture dans des endroits plus pratiques.

Des comptoirs de vente uniformisés apparaissent partout au Canada, tant dans les régions rurales que les régions urbaines, dans les épiceries, les librairies, les pharmacies, les centres commerciaux, entre autres. Ces comptoirs de vente offrent tout ce qu'on trouve ordinairement dans un bureau de poste traditionnel, en plus des avantages des magasins où ils sont situés : meilleurs emplacements, stationnement, heures d'ouverture prolongées. Tout point de vente respectera des normes sévères de sécurité. Nos premiers bureaux franchisés sont déjà ouverts à Toronto, Winnipeg et London. Nous projetons d'ouvrir 50 bureaux franchisés d'ici la fin de l'année et augmenter de 12 000 à 18 000 d'ici dix ans le nombre total de points de vente.

2. Un plus grand nombre d'endroits où cueillir et poster votre courrier.

L'année dernière, nous avons ajouté au pays, plus de 3 500 endroits où on peut mettre une lettre à la poste. Nous ajoutons des bureaux franchisés et installons des Superboîtes dans lesquelles vous pouvez facilement poster votre courrier. Nous avons aussi augmenté de 360 le nombre de bureaux où vous pouvez cueillir vos colis, votre courrier recommandé et tout autre courrier exigeant une signature. Nous continuerons d'ajouter des endroits où cueillir et poster votre courrier en nous basant sur les résultats d'études qui nous indiqueront où les besoins sont les plus pressants.

3. Un système de transport plus fiable à la grandeur du pays.

Des changements importants ont été apportés à notre système de transport pour le rendre plus fiable et réduire considérablement les délais de transport. Par exemple, nous avons supprimé graduellement l'utilisation des trains. En plus du transport aérien et maritime, nous utiliserons des camions supplémentaires pour le transport routier. Les trains sont soumis à des horaires fixes alors que les camions circulent au gré des besoins. Cela permet de gagner jusqu'à deux jours pour le transport du courrier entre Montréal et Vancouver.

4. Une livraison plus rapide du courrier en provenance de l'étranger et frappé de droits de douane.

Nous avons conclu une entente avec les douanes canadiennes pour vous permettre de recevoir votre courrier en provenance de l'étranger et frappé de droits de douane avant que ces droits ne soient payés. Votre courrier vous est livré directement au lieu d'être retenu dans un des bureaux des douanes canadiennes. Vous n'avez alors qu'à faire parvenir au bureau des douanes un cheque couvrant le montant.

5. Des contrôles sévères qui permettent de limiter la hausse du prix des timbres.

De nouveaux contrôles administratifs plus stricts, une efficacité accrue et l'augmentation du volume du courrier nous permettent de limiter les hausses du tarif de base de la poste aux lettres au niveau ou au-dessous du taux d'inflation. Nous prévoyons une hausse de 0,01 \$ pour janvier 1988.

6. De nouvelles méthodes de traitement du courrier vous assurant une livraison plus fiable.

Nous avons amorcé la mise en place de nouveaux équipements qui traiteront le courrier plus rapidement. Nous avons placé tout notre équipement sous étroite surveillance et un programme strict d'entretien permet de réduire les pannes au minimum. De plus, nous utilisons un nouveau code de couleurs pour tout le courrier. Lorsque le courrier nous parvient, nous lui attribuons une couleur. Nous pouvons ainsi, à tout moment, grâce aux couleurs, voir immédiatement si le courrier est à temps et prendre au besoin des mesures correctives.

7. De nouvelles normes pour vous offrir une livraison plus régulière.

À la Société canadienne des postes, nous savons que vous avez besoin d'un service de livraison auquel vous pouvez vraiment vous fier. C'est pourquoi nous avons établi de nouvelles normes que tous les employés s'efforcent de respecter, ce qui signifie, pour toute lettre dûment préparée un délai de livraison maximum de 2 jours à l'intérieur d'une même ville, la date de mise à la poste non comptée, de 3 jours entre les grands centres d'une même province, et de 4 jours entre les grands centres au Canada.

8. Un centre de contrôle qui fonctionne 24 heures sur 24 afin de respecter les délais de livraison.

Pour la première fois dans l'histoire des Postes canadiennes, nous avons un centre de contrôle qui suit votre courrier à chacune des étapes de son acheminement à travers le pays. En cas de problème, le personnel du centre de contrôle en est immédiatement avisé et prend les mesures qui s'imposent. Si une machine tombe en panne dans un établissement de traitement de courrier, on y dépêche, sur-le-champ, une équipe de techniciens pour la remettre en marche. Si un avion est retenu au sol par le brouillard, on y substitue des camions. Quel que soit le problème, le centre de contrôle s'en occupe, sans délai, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine.

Un autre engagement : mettre à l'épreuve la qualité de notre rendement.

À la Société canadienne des postes, nous savons qu'il nous faut gagner votre respect. C'est pourquoi nous sommes prêts à mettre à l'épreuve la qualité de notre rendement. Comment? La parole est à Clarkson Gordon, une firme indépendante de vérificateurs. Ils évalueront la fiabilité de notre livraison et publieront les résultats tous les trois mois. Le premier rapport sera disponible au début de l'année 1988.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
Notre engagement : vous donner un meilleur service.

Un rapport financier a finalement été déposé

Le Parti vert du Québec sauvé in extremis

par Lia LEVESQUE

MONTREAL (PC) — Le Parti vert du Québec a été sauvé in extremis.

Le Directeur général des élections Pierre-F. Côté a finalement renoncé à son intention de retirer son accréditation au Parti vert.

D'après la loi électorale, tout parti politique est, entre autres obligations, tenu de produire un rapport financier chaque année.

Ce document permet aux électeurs de connaître les sources de financement d'un parti politique et de savoir à quoi servent les sommes qu'ils versent à ce parti.

Or depuis le 31 décembre 1986, le Parti vert n'avait pas produit de bilan financier, contrevenant ainsi à la loi.

Pas de réponse

Le directeur général des élections, chargé de veiller au respect de la loi électorale, a alors tenté de contacter le Parti vert, son chef ou son représentant officiel. Pas de réponse. Lettre après lettre, M. Pierre-F. Côté avait finalement convoqué les représentants du Parti vert, le 11 juin dernier à Montréal, pour qu'ils expliquent leur "oubli" et produisent leur rapport. Personne ne s'est même présenté à la convocation.

Dès lors, le directeur des élections aurait pu,

élections. Le 25 août, celui-ci acceptait de ne pas retirer leur autorisation.

"Tout rentre dans l'ordre; leur situation est régularisée" indiquait-on vendredi au bureau de Québec du Directeur général des élections. Le Parti vert peut maintenant continuer à percevoir des contributions auprès des électeurs qui sont sympathiques à sa cause. Il pourra présenter des candidats aux prochaines élections et se voir rembourser ses dépenses électorales.

s'il fait élire suffisamment de candidats et répond aux autres normes.

\$86 en caisse

Le parti écologiste n'est cependant pas

très riche: au 31 décembre 1986, il avait en caisse \$86. A son avant-dernier rapport financier, en 1985, il avait accumulé \$145.

Le chef du Parti vert est Yves Blanchette,

qui avait lancé le projet ONET 85 lors de l'Année internationale de la jeunesse. Son but était de dépolluer les rives du fleuve Saint-Laurent en offrant les emplois ainsi créés aux

jeunes, durant l'été. Le projet n'avait guère eu de succès.

Il reste donc au Québec 14 partis politiques autorisés: le Parti libéral, le Parti québécois, le Nouveau parti

démocratique du Québec, l'Union nationale, le Parti indépendantiste, le Parti progressiste-conservateur du Québec, le Parti vert, le Parti communiste du Québec, le Mouvement

socialiste, le Parti citron, le Crédit social uni du Québec, le Parti humaniste, le Parti pour le commonwealth du Canada et le Parti des travailleurs du Québec.



TIRAGE

EXPO DE SHERBROOKE
Dimanche, à 18h

a eu lieu le tirage du voyage en Floride pour 2 personnes.

En collaboration avec
Boutique de Voyages de l'Estrie

Le numéro gagnant est

041818

Le gagnant doit réclamer son prix à

l'édifice CERAS

300, rue Parc, Sherbrooke

dans les 2 jours suivant cette annonce.

Tél.: 563-5651

QUEL NUMÉRO COMPOSEZ-VOUS

Veillez prendre note que depuis le retour de la période des vacances estivales, soit à compter du 10 août 87, tous les numéros de téléphone de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke ont été changés.

Pour entrer en communication avec une de nos écoles ou services, il vous faudra désormais composer le 822 suivi du nouveau numéro qui lui est assigné.

NOUVEAUX NUMEROS DE TELEPHONE DE LA C.S.C.S.



INFORMATION, 2955, boul. Université, Sherb.	822-5544
Direction générale	822-5533
Secrétariat général et Communications	822-5540
Services Educatifs	822-5300
Service de l'Éducation des Adultes — <small>Voir Éducation des Adultes ou Centre de Formation Professionnelle</small>	822-5590
Services de l'Équipement	822-5212
Atelier	822-5200
Services Financiers	822-5260
Comptabilité et Budget	822-5260
Paye	822-5274
Taxe scolaire	822-5280
Services du Personnel	822-5250
Division de l'Informatique	822-5233
Division du Transport	822-5222

CENTRE ST-MICHEL

134 King ouest, Sherbrooke	822-5515
Cours par correspondance	822-5606
Éducation Populaire	822-5518
Form. Gén. et tech. commerciales	822-5515
	822-5522
Garderie Les Petites Puces	822-5509
Serv. d'inf. et d'orientation	822-5606

CENTRE 24 JUIN

Formation Professionnelle Plein temps	822-5420
	822-5418
	822-5414

ÉCOLES PRIMAIRES

Alfred Desrochers — St-Élie d'Orford	822-5489
Assomption — 576 St-Michel, Sherbrooke	822-5640
Beaulieu — 4565 Chambois, Rock Forest	822-5642
Brébeuf — 1875 DeRouville, Sherbrooke	822-5644
Bussière — 1208 Belvédère, Sherbrooke	822-5646
Carillon — 43 Carillon	822-5682
Garderie École Carillon	822-5648
Champlain — 2985 Galt ouest, Sherbrooke	822-5650
Coeur-Immaculé — 330, 15e Ave., Sherb.	822-5696
Desjardins — 1080 Jardins Fleuris, Sherb.	822-5652
Desranleau — 1970 Galt est, Sherbrooke	822-5684
Eymard — 257 Kennedy nord, Sherbrooke	822-5654

Hélène Boullé — 1500 Pinard, Sherbrooke	822-5656
Jean XXIII — 875 Thibault, Canton d'Ascot	822-5658
La Maisonnée — 1500, boul. Mi-Vallon, R. F.	822-5686
Laporte — 655 Papineau, Sherbrooke	822-5660
Larocque — 910 Larocque, Sherbrooke	822-5688
Marie-Reine — 976 Caen, Sherbrooke	822-5662
Marymount — 830 Buck, Sherbrooke	822-5664
N.-Dame Auxiliatrice — Ascot Corner	822-5678
N.-Dame-Du-Rosaire — 1625, Du Rosaire, Sh.	822-5666
Pie X — 565 Triest, Sherbrooke	822-5668
Sacré-Coeur — 137 Gillespie, Sherbrooke	822-5690
St-Antoine — 16 Church, Lennoxville	822-5692
St-Esprit — 2425 Galt ouest, Sherbrooke	822-5670
St-Joseph — 510 Union, Sherbrooke	822-5672
Ste-Anne — 851 Ontario, Sherbrooke	822-5674
Ste-Famille — 233, 8e Avenue nord, Sherb.	822-5694
Simon Perreault — 1425 Lisieux, Sherb.	822-5649
Sylvestre — 1020 Kingston, Sherbrooke	822-5676

ÉCOLES SECONDAIRES

Camirand — 95 Camirand, Sherbrooke	822-5500
Le Ber — 940 Ste-Famille, Sherbrooke	822-5333
Contrôleur d'Absences (Le Ber)	822-5342
Le Goéland (retour à l'école) — 90 Ontario, Sherb.	822-5505
Le Phare — 405 Sara, Sherbrooke	822-5455
Contrôleur d'Absences (Le Phare)	822-5469
Le Touret — 4076, boul. Université, Rock F	822-5577
Le Triolet, Pavillon 1 — 2965, boul. Université, Sherb.	822-5388
Le Triolet, Pavillon 2 — 2965, boul. Université, Sherb.	822-5353
Mitchell — 955 Cambridge, Sherbrooke	822-5400
Contrôleur d'Absences (Mitchell)	822-5410
Montcalm — 2050 Portland, Sherbrooke	822-5555
Contrôleur d'Absences (Montcalm)	822-5566
St-François — 825 Bowen sud, Sherbrooke	822-5444

AUTRES SERVICES

Fer de Lance	822-5622
--------------	-----------------

EMPLOYEURS nous avons la solution!

- Aide temporaire en secrétariat
- Service de rédaction
- Travaux sur traitement de texte
- Formation dans l'entreprise



Colette Bibeau-Allard
directrice



Centre d'étude, de développement, d'emploi et de secrétariat
60, rue Gordon, Sherbrooke (Québec) J1H 4Y5. Tél.: (819) 566-8024

UNE FORMATION PROFESSIONNELLE SUR MESURE...

COURS POUR ADULTES
FORMATION PROFESSIONNELLE TEMPS PLEIN

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES: MARKETING
(débutant)

Début: 5 octobre 1987
Durée: 260 jours
Lieu: Sherbrooke

N. B.: Quelques places seulement sont disponibles.

Centres de recrutement

À LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
DE LA MAIN-D'ŒUVRE DE LA RÉGION D'ESTRIE
OU
AU CENTRE TRAVAIL-QUÉBEC
OU
AU CENTRE D'EMPLOI DU CANADA
DE VOTRE LOCALITÉ



Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre de la région d'Estrie
819-569-9761
interurbains accrédités

- en collaboration avec:
- Le Collège de Sherbrooke
 - Les Centres d'Emploi du Canada

**POUR LA
COMPÉTENCE**